REDACTION
49 Avenue Howard, Edmonton
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
Boîte postale 98. Tél. 1675
Edmonton

Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 24. EDMONTON, JEUDI, 20 MARS 1913. FONDE EN 1905.

LE PARLEMENT D'ALBERTA EN DEUIL

L'HON. MALCOLM McKENZIE, TRESORIER PROVINCIAL, EST DECEDE SAMEDI MATIN DES SUITES D'UNE PERITONITE.

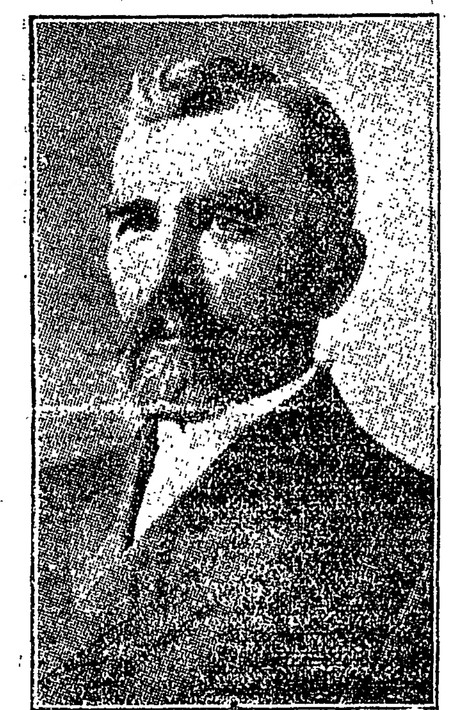
La province d'Alberta perd en lui, l'un de ses législateurs les plus distingués. — Le deuil est général.

En pleine session active et laborieuse le parlement d'Alberta vient d'être frappé par un deuil cruel.

L'hon. Malcolm McKenzie, trésorier provincial dans le cabinet Sifton, et membre du parlement d'Alberta depuis sa création, est mort samedi dernier, des suites d'une péritonite.

L'hon. M. McKenzie avait été choisi comme candidat aux élections prochaines pour le comté de McLeod et c'est en sortant de la convention, où il fut nommé, qu'il contracta la maladie qui vient de l'emporter aussi prématurément.

La semaine dernière le Trésorier Provincial devait prendre la parole, en Chambre, pour faire l'exposé du budget provincial; son



Feu l'hon. M. McKenzie

état de santé l'empêcha de paraître aux dernières séances parlementaires, mais on n'attachait pas à sa maladie un caractère de sérieuse gravité, aussi l'annonce de sa fin a-t-elle causé une surprise douloureuse parmi ses collègues de la Chambre.

La Chambre s'ajourne en signe de deuil

La plupart des députés étaient présents samedi après-midi lorsque la chambre entra en séance. Le pupitre de l'hon. M. McKenzie avait été recouvert d'un voile de crêpe et des fleurs pieusement y avaient été déposées.

Dès que la séance eut été ouverte le premier ministre se leva et au milieu d'un grand silence prononça l'éloge funèbre du défunt.

L'hon. M. Sifton fit allusion à l'amitié de vingt ans qui le liait au disparu et il rendit hommage aux qualités de travail et de dévouement aux intérêts publics qui caractérisaient l'hon. McKenzie.

En l'absence du chef de l'opposition, M. Tweedie, parlant au nom du parti conservateur paya un élogieux tribut au regretté Trésorier Provincial; il déclara que la province perdait en lui un serviteur intègre et loyal et que sa place serait difficile à combler.

Plusieurs autres députés, notamment l'hon. M. Rutherford, prirent la parole pour exprimer leurs regrets du décès de l'hon. M. McKenzie et faire l'éloge du disparu.

Le premier ministre, après avoir exprimé le désir que le plus grand nombre possible de députés assistent aux funérailles célébrées à McLeod, proposa à la Chambre de lever la séance en signe de deuil; les députés ne devant s'assembler à nouveau que mardi, c'est-à-dire le lendemain des funérailles.

* * *

Dimanche matin le corps de l'hon. M. McKenzie a été envoyé par train spécial à McLeod, où aura lieu l'enterrement. A bord du même train étaient plusieurs députés dont l'hon. L. A. Sifton.

Au train partant le même jour, à minuit, pour le sud on avait attaché un wagon spécial où prirent place les membres du gouvernement et députés qui avaient tenu à accompagner leur regretté collègue jusqu'à sa dernière demeure.

Notice biographique

L'hon. M. McKenzie était âgée d'environ cinquante ans; il était originaire d'Ontario; gradué de l'Université Queens, ses études de philosophie avaient été remarquables; il était venu dans l'Ouest depuis vingt-cinq ans et avait résidé durant tout ce temps dans l'Alberta-Sud, ouvrant une étude d'avocat à McLeod, en société avec l'hon. M. Haultain, ancien chef de l'opposition en Saskatchewan et actuellement juge en chef de cette province.

M. McKenzie fut élu député de McLeod lors de la création du parlement d'Alberta en 1905; il avait été réélu en 1909; sa réélection aux élections prochaines ne faisait pas le moindre doute. Ce fut en mai 1912 que le premier ministre lui confia dans son cabinet le portefeuille de trsorier-provincial.

Comme législateur, l'hon. Malcolm McKenzie était renommé au parlement d'Alberta; on peut dire que depuis un an il a collaboré largement à toutes les lois importanqes qui ont été soumises aux députés. A son talent de légiste il joignait un vif amour pour la démocratie et un souci constant des intérêts publics. Ce fut M. McKenzie qui trouva le point de loi permettant d'imposer au C. P. R. une taxe rapportant annuellement plus de $400,000 à la province.

LE BILL DE REDISTRIBUTION

L'UN DES BILLS LES PLUS IMPORTANTS DE LA SESSION EST SOUMIS AUX DEPUTES ET FAIT PREVOIR DES ELECTIONS PROCHAINES.

Le premier-ministre dépose le bill de Redistribution des sièges parlementaires. — Dix-huit comtés nouveaux sont créés.

Le Gouvernement d'Alberta a présenté mardi à la Chambre le bill, impatiemment attendu, de redistribution des sièges parlementaires. Au lieu de 39 députés la nouvelle Chambre d'Alberta en comptera 56; le territoire de la province est divisé en 55 comtés — Calgary ayant un député supplémentaire, ce qui porte à trois le nombre de ses représentants; le nom du comté de Strathcona est changé en celui de South Edmonton.

Le comté de Pakan représenté en Chambre par l'hon. P. Ed. Lessard, disparaît pour faire place à deux nouveaux comtés: ceux de St-Paul et de Beaver River.

Voici d'ailleurs quels sont les nouveaux comtés créés par le bill:

Grouard, Clearwater, Beaver River, St-Paul, Whitford, Edson, Wainwright, Battle River, Coronation, Hand Hills, Acadia, Redcliffe, Bow Valley, North Calgary, South Calgary, Centre Calgary, Little Bow, Warner.

Les anciens comtés qui demeurent sont:

Athabasca, Peace River, Pembina, Sturgeon, Alexandra, Vermilion, Végreville, Whitford, Victoria, South Edmonton St-Albert, Lac Ste-Anne, Stony Plain, Leduc, Wetaskiwin, Ponoka, Camrose, Sedgewick, Stettler, Okotoke, Rocky Mountain, Claresholm, Medicine Hat, Macleod, Lacombe, Red Deer, Innisfall, Olds, Didsbury, Gleichen Cochrane, High River, Lethbridge City, Lethbridge District Cardston, Pincher Creek.

DEMISSION DU MINISTERE BRIAND

Paris, 18—Le ministère Briand a démissionné, telle est la dernière surprise de la politique française.

Le projet de loi sur la réforme électorale après avoir été adopté à la Chambre a été rejeté par le Sénat. M. Briand posa alors la question de confiance à la suite de laquelle il fut mis en minorité.

M. Briand et ses collègues remirent alors leur démission collective à M. Poincaré.

LA DEUXIEME CONVENTION ANNUELLE DES CANADIENS-FRANCAIS D'ALBERTA

L'Association du Parler Francais décide que cette Convention aura lieu à Edmonton les 10, 11 et 12 juin.

Lundi soir, le comité exécutif de l'Association du Parler Français d'Alberta a adopté plusieurs résolutions importantes concernant cette association.

Il a été notamment décidé que la deuxième Convention des Canadiens-français d'Alberta aurait lieu cette année les 10, 11 et 12 juin.

Un comité d'organisation fut nommé avec instruction de se mettre à l'oeuvre sans délai pour organiser cette convention.

Ce comité se compose de MM. C. H. Bélanger, Léo Savard, Alex. Lefort, Rév. M. Ouellette, R. A. Blais, L. A. Giroux, L. Dubuc, A. Robitaille et Alex Michelet.

Il est dès à présent certain que des personnalités de marque viendront de la province de Québec rehausser par leur présence la convention de juin.

Le comité d'organisation arrêtera très prochainement le programme des travaux de la prochaine convention qui sera immédiatement communiqué à la presse.

Un travail important sera fait par le Comité d'Organisation, afin que l'assistance à la convention soit au minimum d'un millier de nos compatriotes.

CHRONIQUE POLITIQUE

A QUEBEC

Mon plus grand désir, en ce moment, c'est d'intéresser les lecteurs du "Courrier de l'Ouest," si je le puis, et s'ils veulent bien se donner la peine de lire ce que je vais leur communiquer.

Nous sommes, pour la plupart, originaires de la province de Québec, n'est-ce pas?

Eh! bien, transportons-nous donc un peu, par la pensée, à Québec même, s'il vous plaît; dans la capitale de cette bonne vieille province française, dont le nom seul évoque chez tous tant de beaux souvenirs.

Avec l'entente que notre courte promenade ne doit pas être étrangère à la politique du jour.

* * *

A Québec, comme partout ailleurs, on trouve des libéraux et des conservateurs, ou, autrement dit, des démocrates et des torys.

Les conservateurs ou torys de la ville de Québec s'inspirent de deux organes politiques, "L'Evénement" et "The Chronicle"; l'un plus ou moins français; l'autre, qui se targue d'être "british to the core," mais à sa manière, c'est-à-dire jingo et impérialiste forcené.

J'estime qu'un Anglais impérialiste n'est pas bon Anglais. Mais, passons.

A tout prendre, la moins estimable des deux feuilles, je dois l'avouer avec peine et confusion, c'est bien "L'Evénement," le journal français ou soi-disant français.

Il y a dix-huit mois, "L'Evénement" tonnait contre l'impérialisme qu'il dénonçoit avec une extrême violence et beaucoup de mauvaise foi, traitant d'impérialistes précisément tous ceux de ses compatriotes qui ne le sont pas du tout.

Aujourd'hui, le même journal ne jure que par l'impérialisme. Il est devenu plus impérialiste même que le "Chronicle," son confrère anglais et tory. Il n'en continue pas moins de déverser l'injure et l'invective sur ces mêmes compatriotes qu'il taxait injustement d'impérialisme, il n'y a pas longtemps encore. Ne devrait-il pas se rétracter, au moins?

"L'Evénement" s'est converti à l'impérialisme le même jour, et à la mêhe heure, que son propriétaire, Louis Philippe Pelletier, est entré dans le cabinet impérialiste du "Right Honorable R. L. Borden." Pelletier et "L'Evénement," "L'Evénement" et Pelletier, c'est la même chose, quoique sous deux noms et deux aspects différents.

Louis Philippe Pelletier, il y a dix-huit mois, déblatérait, lui aussi, contre l'impérialisme. Il voulait être et était le plus violent des dénonciateurs de l'impérialisme. Bourassa ni Lavergne ne l'égalaient sous ce rapport.

Aujourd'hui, Louis Philippe Pelletier se sert de son grossier journal pour insulter, à pleine colonne, les deux compatriotes auxquels il doit avant tout son élection et son portefeuille, Bourassa et Lavergne.

Certes, je suis loin de partager les idées et les théories de Bourassa et de Lavergne. Mais, tout en désapprouvant leur passé et leur parti pris, je les estime encore assez pour les croire, eux au moins, incapables de se vendre.

* * *

L. P. Pelletier prétend représenter, dans le cabinet fédéral, la province de Québec et tout l'élément canadien-français du Dominion. De fait, il nous représente officiellement, quoique bien indignement.

Il ne nous fait pas honneur, le pauvre homme.

C'est pour cette raison que nous devons nous occuper un peu de lui, je crois, au moins une fois de emps à autre. Les gens de l'Ouest ne peuvent pas se désintéresser complètement des hommes et des choses de l'Est.

Cependant, aujourd'hui même, c'est surtout du journal de L. P. Pelletier, plutôt que de sa personne et de son impérialisme de fraîche date, que j'aime à entretenir mes bienveillants lecteurs.

* * *

Quelques citations suffiront, je pense, pour donner une certaine idée, — une faible idée, — du bois dont on se chauffe dans les officines de "L'Evénement" de Québec.

Le 15 février dernier, ce journal commentait hypocritement une prétendue alliance, qu'il annonçait prochaine et probable, entre Laurier et Bourassa. A cette invention de son cru, il ajoutait la réflexion suivante, comme mot de la fin:

"Sans doute, il y a des rouges "qui ne voudront pas entendre "parler de cette alliance avec le "plus farouche de leurs adversai- "res; mais ce que Sir Wilfrid "VEUT, le DIABLE lui-même ne "pourrait pas l'empêcher... dans "le parti libéral. (L'Evénement," "15 février 1913, page 6.)"

Cette tirade, intentionnellement offensive selon son auteur, n'est en réalité que très élogieuse pour Sir Wilfrid et le parti libéral.

Car, on y trouve trois bonnes grosses vérités, un démenti bien appliqué, avec, en plus, un aveu et un demi-aveu qui valent leur pesant d'or.

1o—"L'Evénement" énonce une vérité universellement reconnue, en disant que Bourassa est l'adversaire le plus farouche du parti libéral."

Il ne saurait donc y avoir ce que "L'Evénement" cherche à faire croire, une alliance entre Bourassa et les libéraux, encore moins entre le chef nationaliste et le chef libéral, ce dernier étant la bête noire à Bourassa, l'ennemi mortel que Bourassa s'est juré d'exterminer.

Ainsi, en confessant cette vérité, bien établie du reste, la feuille à L. P. Pelletier s'inflige son propre démenti. Son hisotire d'alliance impossible est un mensonge que sa maladresse prend soin d'avorter au moment de l'accouchement, mais sans s'en apercevoir.

D'ailleurs, quel mal y aurait-il dans une réconciliation honorable entre un homme de la valeur intellectuelle de Bourassa et les vaillants patriotes du parti libéral? Qui ne s'en réjouirait-pas?

Hélas! la mentalité détestablement égoïste d'un L. P. Pelletier est telle que la cessation de nos luttes fratricides le rendrait malade. Il en frémit, il prend la chair de poule, rien qu'à y penser.

En cela, le misérable fait cause commune avec les pires ennemis de la race franco-canadienne. Car, tous ensemble trouvent leur suprême bonheur dans le spectacle navrant de nos divisions intestines.

* * *

2o.—"L'Evénement" énonce une autre vérité non moins grande, en manifestant, mais d'une façon originale et énergique, son ébahissement, son admiration à la vue du prestige pour ainsi dire merveilleux, de l'autorité irrésistible de Sir Wilfrid dans le parti libéral.

Laurier, au dire du journal à l'hon. L. P. Pelletier, est tellement respecté, tellement bien écouté de tous ses partisans, que le diable lui-même y perd son latin.

Impossible d'exprimer plus fortement la confiance universelle qu'on repose dans la grande et noble personnalité de Sir W. Laurier.

Mais "L'Evénement," en admettant tout cela, quoique de rage et à contre-coeur, se trompe étrangement s'il croit par là pouvoir discréditer le chef libéral. Sans s'en rendre compto, il lui décerne, au contraire, le plus bel éloge qu'un chef politique puisse désirer.

A quel degré d'abrutissement faut-il être descendu pour se tromper ainsi d'adresse et venir faire, sans s'en apercevoir, l'éloge d'un homme tout en croyant bien le dénigrer.

* * *

Mais, soyez tranquilles, L. P. Pelletier ne manquera pas de signaler bientôt sa méprise à son journal. Et, alors, gare au fracas! Vous allez voir, dans quelques jours seulement, avec quele désinvolture, avec quel cynisme le calomniateur émérite va savoir se reprendre à deux mains.

En attendant, constatons que "L'Evénement" a menti et menti de propos délibéré, dans le passé, toutes les fois qu'il s'est évertué, au moyen de fausses représentations, à faire croire aux bonnes âmes que Sir Wilfrid Laurier n'est plus qu'un personnage insignifiant et déconsidéré dans son parti.

* * *

3o.) "L'Evénement" énonce une troisième vérité en disant:

"Ce que Sir Wilfrid veut le dia- "ble lui-même ne pourrait pas "l'empêcher... dans le parti libé- "ral."

Rien de plus véridique que cette parole. C'est, de la part de "L'Evénement," un aveu qui me paraît infiniment précieux.

Aveu qui revient àceci: le diable ni ses malices ne prévaudront, dans le parti libéral, contre la direction de Sir Wilfrid.

Eh! oui, là! Bien, tant mieux! En bon libéral sincère et convaincu, j'accepte le compliment avec grand plaisir. Merci à qui de droit. Merci! Merci!

Ne faut pourtant pas se faire illusion sur les intentions réelles de "L'Evénement." C'est plutôt un reproche, une réprimande qu'il entend faire aux libéraux et à leur chef vénéré. Il s'imagine par là nous faire bien de la peine.

A suivre page 6.

LE DEBAT SUR LA MARINE EST SUSPENDU

Otawa, 19 — Le débat sur la marine a été momentanément suspendu; on s'est occupé exclusivement aujourd'hui de voter les estimés supplémentaires pour l'année courante.

La séance a été très paisible et fait un contraste frappant avec les séances mouvementées de la semaine dernière et particulièrement de samedi.

On déclare que des financiers influents ont conseillé à M. Borden d'abandonner momentanément le bill de la contribution navale pour faire voter les estimés.

Les puissances européennes ont abandonné les négociations de paix entre les alliés et la Turquie par suite de l'exagération des prétentions des premiers.

BUDGET D'ALBERTA POUR 1913

UNE VICTORIEUSE REPONSE AUX CRITIQUES FAITES PAR L'OPPOSITION DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA PROVINCE D'ALBERTA.

L'hon. A. L. Sifton introduit devant la Chambre le budget pour 1913. — Un important surplus d'un million.

Le budget d'Alberta pour 1913 a été déposé par le premier ministre sur le bureau de la Chambre. Ce budget indique des revenus pour l'année se montant à $10,610,884 et des dépenses estimées devoir être de $9,555,609. Le surplus est donc de $1,055,275.

Voici le détail du budget:

REVENUS

Balance de 1912 . . .	$ 33,134
Subside fédéral. . . .	1,260,105
Vente de terres d'école	250,000
Départ. du Trésor . .	4,330,894
Départ. du Procureur Général	962,250
Départ. du Secrétaire Provincial.	285,000
Départ. des Travaux Publics	127,500
Départ. de l'Instruction Publique . . .	7,500
Départ. de l'Agriculture.	317,000
Départ. des Chemins de fer et Téléphones	2,800,000
Départ. Municipal . .	226,500
Assemblée Législative	6,000
Imprimerie gouvernementale	5,000
	$10,610,884

DEPENSES

Dette publique. . . .	$ 565,000
Jouvernement civique	385,964
Législation.	88,580
Administration de la Justice.	652,960
Travaux publics, débités au Revenu . . .	535,500
Travaux publics, débités au Capital. . . .	2,439,415
Instruction Publique.	726,090
Agriculture, débitées au Revenu.	528,700
Agriculture, débitées au Capital.	41,000
Hôpitaux, etc.	134,000
Téléphones, débitées au Revenu.	750,000
Téléphones, débitées au Capital.	2,000,000
nstitutions publiques	200,000
Divers	507,500
	$9,555,609
Surplus.	$1,055,275

Le budget présenté cette année est remarquable, en ce sens, que les revenus sont, tous sans exception, en augmentation notable sur ceux de l'an dernier.

Dans son discours, le premier ministre a fait ressortir que ce budget hautement satisfaisant est une réponse victorieuse aux critiques qui ont été faites des finances provinciales.

L'hon. Sifton démontre que bien que l'Alberta ait dépensé depuis sept ans $6,000,000 de plus pour des travaux publics que le Manitoba, l'administration provinciale dans notre province a coûté $200,000 de moins. Ceci prouve éloquemment que l'administration libérale n'est point aussi dépensière que l'opposition a bien voulu le prétendre.

Le discours du premier ministre dura près de deux heures et passa en revue tous les progrès accomplis par la province sous l'administration libérale.

Le chef de l'opposition incapable de répondre au discours de l'hon. Sifton, demanda l'ajournement, afin de lui permettre de préparer sa réponse.

Sur protestation du premier ministre, il fut décidé de reprendre la séance le jour même.

Un fait qui indique bien à quel point le gouvernement d'Alberta est dévoué aux intérêts du peuple est souligné par le tableau suivant:

Dépenses pour les fins d'instruction publique dans les trois provinces de l'Ouest:

Alberta.	$2,204,000
Saskatchewan	1,206,000
Manitoba.	885,000

Que l'on ne perde pas de vue que la population d'Alberta est les deux-tiers de celle de Saskatchewan et la moitié de celle du Manitoba.

ASSASSINAT DU ROI DE GRECE

DANS UNE DES RUES DE SALONIQUE UN GREC A DEMI FOU TIRE UN COUP DE REVOLVER SUR LE ROI GEORGES ET LE TUE.

La nouvelle de l'assassinat cause une vive émotion en Europe— Le défunt était le frère de la reine Alexandra.

Londres, 18 — Le roi Georges de Grèce a été assassiné cette après-midi, à Salonique au moment où il sortait d'un hôpital militaire.

Londres, 19 — L'assassinat du roi de Grèce a causé une émotion profonde en Europe et particulièrement en Angleterre, le roi Georges de Grèce étant le frère de la reine Alexandra. L'assassin est un Grec, que l'on croit idiot; il a déclaré se nommer Aleko Schimas; il profita du moment où le roi était sans escorte pour lui tirer un coup de revolver; la balle traversa le coeur du roi.

Au moment de l'assassinat le roi n'était accompagné que par un aide de camp; l'assassin fit irruption soudainement d'une rue transversale; le roi fut immédiatement transporté à l'hôpital Pafion; à l'arrivée à l'hôpital le roi respirait encore; il mourut une demi-heure après. On a pu s'emparer immédiatement de l'assassin. Toutes les cours d'Europe sont plongées dans le deuil.

Le prince héritier succède à son père sous le nom de roi Constantino; le prince qui est actuellement à Janina a été immédiatement rappelé à Salonique.

L'assassin qui paraît être âgé d'environ 40 ans a refusé d'expliquer les motifs qui l'ont poussé à commettre son crime. On le croit irresponsable.

La mort du roi Georges et l'avènement du roi Constantine ont été annoncés simultanément dans toutes les villes du royaume.

M. L. BOUDREAU EST DE NOUVEAU LE CHOIX DE LA CONVENTION LIBERALE

Morinville, 16 — Le député actuel de St-Albert, M. Lucien Boudreau, est de nouveau le choix de la Convention Libérale comme candidat aux élections provinciales; ainsi en ont décidé les délégués, représentant chaque district de vote du comté, assemblés à Morinville le 15 mars courant.

M. Boudreau a parlé en anglais et en français pour rendre compte de son mandat électoral. Il a été très applaudi.

A l'issue de la convention l'assistance a adopté une motion de confiance dans la politique de l'hon. M. Sifton.

LA SESSION PRENDRAIT FIN CETTE SEMAINE

Une activité fiévreuse règne au Parlement; nos députés tiennent trois séances par jour dans le but de terminer le travail de la session avant l'ajournement de Pâques.

Plus de 90 projets de loi ont été soumis cette année aux députés. Plusieurs de ces projets sont au nombre des plus importants qui aient jamais été présentés à la Chambre.

L'opposition s'efforce d'entraver les travaux afin de retarder jusqu'après Pâques la clôture de la session; dans ce but les députés conservateurs posent au gouvernement de nombreuses questions.

NOUVELLES BREVES

L'hon. W. H. Cushing ne se représentera pas comme député de Calgary.

Les libéraux se préparent activement à la campagne électorale en Alberta. La plupart des candidants ont déjà été choisis.

En 36 heures cette semaine il est arrivé à Halifax 3,500 colons à destination du Canada.

On estime qu'il sera construit en 1913 pour plus de $1,000,000 de maisons de résidence à South Edmonton.

Le Courrier de l'Ouest

49 Avenue Howard. Tel. 1675

EDMONTON ALTA.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Le Chateau Rose

Par M. Maryan

(Suite)

Le mieux se fit sentir, en effet, plus tôt qu'on ne l'avait pensé. La fièvre tomba brusquement, l'état nerveux qui avait d'abord compliqué la situation s'apaisa, et le médecin prononça le mot bienheureux de convalescence. En même temps, il intima à Marie-Claire l'ordre formel de prendre l'air, de passer chaque jour au moins une heure ou deux au dehors.

—Vous êtes fatiguée, conclut-il, et vous offririez en ce moment à la maladie un terrain trop propice.

Ceci effraya Marie-Claire. Etre malade dans cette maison où, malgré la tendresse de Josette et la reconnaissance de sa belle-mère, elle ne pouvait se sentir chez elle, c'était une perspective à laquelle elle devait se soustraire à tout prix. Elle s'astreignait donc à faire chaque jour une promenade, soit au jardin public, soit sur les quais, dont le mouvement la distrayait puissamment, peut-être parce qu'elle pensait que dans quinze jours ou un mois, Elzéar y viendrait attendre son père.

Dans quinze jours elle serait elle, au Château-Rose, où Mlle d'Albrègue la réclamait impérieusement. Il avait été convenu qu'un peu plus tard, quand M. de Marguenave serait arrivé, Josette viendrait la rejoindre. Les amis qui avaient reçu Germaine avaient en vue un mariage pour elle, et réclamaient la présence de Mme de Solliès, puis, un plus tard Edith aurait besoin de sa mère Le séjour de Josette au Château-Rose les arrangeait donc toutes.

Josette s'exprimait moins que tendrement sur le compte de ses soeurs.

—Vois-tu, Marie-Claire, disait elle, languissamment étendue sur une chaise longue, près d'un clair feu de bois, et jetant sur la glace placée en face d'elle des regards de complaisance à l'adresse de sa jolie robe de chambre blanche vois-tu, nous sommes toutes trois très mal élevées, et foncièrement égoïstes... Edith a épousé un vieux mari pour avoir de l'argent et est devenue plus mondaine que jamais... Si tu crois qu'elle est contente de la venue de ce bébé!.. Germaine ne rêve que se marier elle aussi, et peut-être le choix sera-t-il pour elle un peu moins limité, grâce à la petite dot que lui a laissée l'oncle Sommérac. Mais elle ne pense qu'à elle. Quand je pense que j'aurais pu mourir sans qu'elle osât m'approcher, et qu'elle a laissé ma pauvre maman s'inquiéter et se fatiguer toute seule! Je ne l'aime pas du tout, mais pas du tout... Et cela lui est bien égal... Quant à moi, je t'ai fait venir, quoique j'eusse la vague idée que ma maladie pouvait s'attraper, puisque Germaine me fuyait... Et maman est aussi égoïste que moi; elle t'a exposée, ma pauvre Marie-Claire... Tu devrais nous détester toutes!

Il y avait une émotion sincère dans cet exposé hélas! trop réel, bien qu'irrespectueux, et Marie-Claire pensa de nouveau qu'on pourrait faire quelque chose de Josette.

—Ecoute, dit-elle, je mentirais si je disais que tu es parfaite. Mais je ne peux pas t'en vouloir de m'avoir désirée, parce qu'être désirée a été longtemps pour moi une chose inconnue... J'apportais d'ailleurs assez de santé pour ne pas risquer d'être malade... Et j'excuse tout à fait, je t'assure, ce que tu appelles l'égoïme de ta pauvre mère. Mais puisque tu m'as fait entrer dans ta vie, ma petite Josette, je ne veux plus en sortir, ou plutôt tu entreras dans la mienne. Tu seras, au Château-Rose dans un autre courant.... Quand j'y suis arrivée, je n'avais guère, à mon actif, que la fierté, la dignité, qui, je pense, me venaient de notre père: je détestais une vie de faux dehors et d'expédients, et je désirais sincèrement être indépendante. Mais tante Valérie est bonne à approcher, et l'on prend, près d'elle, une conception sérieuse de la vie... Si tu dois te marier, petite Josette, je voudrais que ce ne fût pas pour de l'argent... Si tu essayais de devenir une vraie femme, de vivre un peu pour les autres, crois-tu que tu ne serais pas plus heureuse qu'Edith ou Germaine?

—Tu me demanderais des velléités d'être sérieuse, répondit Josette, la regardant tendrement. Mais en aurai-je la force?

—Pas pour le moment, dit Marie-Claire en riant. Il faut d'abord être moins maigre, moins pâle avoir des yeux moins langoureux remplir ta poitrine de l'odeur de notre pinède, et prendre des bains le soleil sur notre terrasse. Et puis, tu seras entourée de sympathies qui t'entraîneront tout doucement... d'abord un peu plus près du bon Dieu...

—Oh! oui, soupira Josette, tu me voudrais dévote!...

—Pas comme tu en as peur... Je voudrais que tu fisses plus intimement connaissance avec Celui qui t'a conservée à nous, qui t'a comblée de dons très riches, que toi-même ignores... Sois tranquille, il se dévoile quand on ne ferme pas les yeux... Et tu l'aimeras, rien que pour avoir vu les merveilles qu'il a faites là-bas!

—Que je sois d'abord au Château-Rose! dit Josette, riant à son tour. Il me semble que ce mot est magique, d'une magie mystérieuse, bien entendu, mais très douce.. Voici l'heure de ta promenade; je te prie de remarquer que c'est moi que te la rappelle, je commence mon apprentissage de perfection. Où iras-tu aujourd'hui?

—Sur les quais.

—Comme tu les aimes ces quais encombrés, où il y a des odeurs de goudron et de planches de sapin, d'affreuses barriques par milliers, des portefaix débraillés et des marins noirs comme des nègres! Si nos amis y allaient, je ne sais pas ce qu'il penseraient de toi... Et il faut que maman ait un respect prononcé pour ton indépendance pour ne pas protester contre les promenades!

—Peu m'importe ce que les étrangers pensent, et quant à ma mère, elle est obligée de reconnaître que j'ai besoin d'air et que personne ne peut m'accompagner... On va t'apporter ta crème et des biscuits; ne mange pas trop vite, et fais une sieste ensuite, en m'attendant.

Elle alla mettre son chapeau et sa jaquette, jeta une fourrure sur ses épaules, et prit le tramway pour gagner la rivière.

XXXIII

Le temps était gris, humide, triste pour une personne habituée au gai soleil de Provence. Marie-Claire fit intérieurement des voeux pour que M. de Marguenave, qui devait arriver dans quinze jours, d'après les calculs de son fils, trouvât un ciel moins sévère. Elle aimait à se le représenter débarquant sur le sol de son pays; elle évoquait en ce lieu même la figure d'Elzéar, et s'attendrissait à la pensée de leur heureuse rencontre. Et combien elle se sentait reconnaissante d'avoir été l'occasion de cet événement bienheureux, d'avoir contribué presque inconsciemment à changer les idées de M. de Saint-Meuron et aussi ses dispositions dernières!

Ce jour-là, elle avait un motif spécial de venir sur les quais. C'était la date de l'arrivée du paquebot de Buenos-Ayres, attendu lui avait-on dit, entre trois et cinq heures. Ce serait comme un avant goût—comme une répétition de la scène heureuse.

Elle se promena quelque temps, les yeux attachés sur le fleuve, presque étourdie du mouvement intense, des déchargement, du passage rapide des bateaux de toutes formes et de toutes dimensions.

—Voilà le paquebot, dit une voix près d'elle.

Et, le coeur battant un peu, elle aperçut le grand steamer qui s'avançait, ralentissant un peu sa marche, à travers les charbonniers, les voiliers, les remorqueurs et les chalands. Une foule de passagers étaient sur le pont, les uns regardant avec une curiosité insouciante le mouvement des quais, les ponts, les navires et les batelets qui encombraient la rivière, d'autres échangeaient des signes avec une autre foule qui attendait au débarcadère.

Marie-Claire, un peu à l'écart, s'arrêta, intéressée. Elle vit le steamer stopper, jeter ses amarres, puis les passagers commencèrent à descendre, les uns pressés, joyeux, les autres indifférents comme des étrangers que nul n'attend. Toutes les classes sociales et aussi à peu près toutes les races étaient représentées dans ce défilé où dominaient les Espagnols, bruns, tannés, aux cheveux de jais et au port noble, même sous des haillons. Il y avait des passagers riches que guettaient les envoyés des hôtels, des miséreux chargés de pauvres valises de carton ou de sacs invraisemblables, des femmes nu-tête ou portant une loque de mantille et traînant des enfants malingres.

Tout à coup, Marie-Claire eut une émotion. Un homme mince, légèrement courbé, avec des yeux noirs et des cheveux tout blancs, venait de descendre et parlementait avec un cocher. Elle se trouvait assez près d'eux pour entendre qu'il s'informait de l'heure de l'express de Marseille. Sa silhouette, quelque chose dans sa pose, lui rappela au premier abord Elzéar, et, en le regardant plus attentivement, elle constata une ressemblance avec les photographies qu'elle avait vues de M. de Marguenave. Alors, il arrivait sans être annoncé! Par quel concours de circonstances? Par quels malentendus? Elle était tellement surprise qu'elle hésita, se demandant, d'abord si elle ne se trompait pas, puis si elle pouvait intervenir. Mais M. de Marguenave, si c'était lui, se rappellerait-il son nom? Tandis qu'elle restait là, perplexe, le passager, donnant un ordre à un matelot du bord qui l'avait accompagné en portant sa valise, monta dans la voiture, qui s'éloigna rapidement, avant que Marie-Claire eût pris une décision.

Mais aussitôt que le fiacre fut hors de portée d'un appel, elle se demanda si elle n'avait pas été le jouet d'une illusion. La voix de cet homme était empreinte d'accent espagnol; son type était aussi bien celui d'un créole américain que d'un Provençal. Identifier une photographie à l'original est chose parfois difficile, et enfin, la pensée constante qui l'occupait avait pu égarer son imagination. Quoi qu'il en fût, ce passager ne semblait chercher personne. Si c'était M. de Marguenave, il avait probablement eu l'intention de surprendre son fils. Elle ne pouvait rien: l'express partait à huit heures du soir, et il lui semblait impossible de se trouver au départ du train, d'autant plus qu'elle se convainquait maintenant qu'elle s'était trompée, et qu'aborder brusquement un étranger répugnait à sa réserve naturelle. Enfin quelle raison donnerait-elle à sa belle-mère pour se rendre à la gare? Car elle n'avait jamais prononcé devant elle le nom de Marguenave.

Il était encore de bonne heure; elle avait besoin de marcher, et elle se décida à faire à pied le long trajet que rendaient d'ailleurs amusant et intéressant le mouvement des rues, la beauté de la ville, et, sur une partie du parcours, la variété des magasins. Mais elle était distraite, préoccupée. Si cependant c'était M. de Marguenave! En ce cas, elle ne serait pas présente à cette douce et émouvante entrevue dont Valéri et Elzéar avaient désiré qu'elle fût témoin; elle ne prendrait pas sa part de la joie suprême de son fiancé... Comme elle se trouvait tout à coup seule et triste, si loin d'eux tous! Des larmes lui venaient aux yeux. C'étaient vraiment dur... si c'était vrai. Décidément, elle avait besoin de croire à une illusion pour retrouver sa sérénité.

XXXIV

Mais c'était bien lui...

Il arriva au matin à Toulon, à la fois très las et très surexcité, et il sentit tout à coup, en sortant de cette gare où personne ne l'attendait, la solitude, l'isolement, l'impression d'être un étranger dans son propre pays.

Quatorze ans d'absence! Il promena son regard autour de lui... Des maisons neuves s'étaient édifiées; les platanes de l'avenue Vauban avaient grandi, des tramways stationnaient sur la place. Le Faron, du moins, demeurait le même, avec ses longues pentes arides et ses terrasses pierreuses, d'un gris pâle tout tacheté de pins minuscules, comme des mouches de velours vers sur un fond terne. le Faron qu'il avait jadis chanté... Et ce ciel, cette lumière, il les retrouvait plus beaux, plus chers qu'en tout autre pays... Il se souvenait de l'horrible désespoir avec lequel il avait fui tout cela, un soir d'hiver, cachant son visage pâle sous les bords abaissés de son chapeau, ayant peur des regards, des mépris, croyant s'en aller pour toujours... Et il repassait, en une vision rapide, sa vie d'exilé, adoucie, d'ailleurs par la singulière sympathie qu'il avait toujours et partout excitée, retrouvant des liens à demi dénoués de parenté, une hospitalité créole un facile travail lui donnant le sentiment de l'indépendance.... Avait-il beaucoup souffert? Moins que son fils ne l'avait cru Il avait une âme légère et insouciante, une âme de poète qui ne pouvait s'attarder longtemps aux émotions profondes ni aux regrets prolongés. Il avait connu, cependant, des heures de nostalgie presque de désespoir.

Et il était revenu... Mais il comprenait maintenant combien son désir presque enfantin de surprendre Elzéar était imprudent absurde, car il ne savait même pas, après tout, si son fils était à Toulon.

Il descendit l'avenue, tourna à gauche, et se trouva sur la place de la Liberté. Là, les palmiers lui semblèrent plus petits. Il y avait déjà dans la ville un mouvement intense. Il reconnaissait les divers uniformes avec un plaisir d'enfant... Voici la rue de l'Intendance, puis la vieille arcade donnant accès à la place vieillotte qu'ombragent quelques antiques platanes, les ruelles étroites, pittoresques, mal famées qui conduisent au quai... Mais il aime mieux gagner la rue d'Alger, dont il reconnaît les boutiques. Il y a des changements; cependant, les points de repère toujours les mêmes lui causent une impression très douce.

Au bout de la rue, la mer bleue scintille, éblouissante. Sur le quai du port, sur l'eau, un mouvement joyeux... Et il s'approche d'un vieux, un marin retraité, évidemment, qui fume sa pipe, en regardant les navires.

—L'escadre est en rade, n'est-ce pas?

—Quel bateau? demande laconiquement le vieux, sans lâcher sa pipe.

—Le "Redoutable."

—Il revient tantôt des fêtes de Nice.

Ainsi, Elzéar n'est pas là! Quelque chose comme l'affolement d'un enfant—un désappointement navré,—s'empare de ce revenant qui n'est plus qu'un étranger dans sa ville natale. Il reste là, désemparé, toute la joie de son retour déflorée, tout le plaisir de la surprise qu'il croyait causer disparu Son regard assombri, anxieux, erre autour de lui... Et là-bas, très loin, au milieu des montagnes qui servent de fond à la rade, il découvre un point brillant qu'il connaît bien, qu'il a jadis cherché maintes fois.

La façade du Château-Rose se détache à mi-côte, sur le fond de la pinède, dominant les ondes de verdure. Et son coeur meurtri aspire tout à coup à ce refuge. Tout à l'heure, il ne pensait qu'à son fils, maintenant il songe au coeur fidèle de sa vieille amie... Il fait signe à un fiacre qui passe, et d'une voix tremblante, il donne l'adresse, connue, si c'est encore comme jadis, de tous les cochers de Toulon: au Château-Rose...

A cette heure matinale, le cheval est frais et file vivement sur la route. M. de Marguenave regarde avidement. Là encore, il y a beaucoup de changements; les faubourgs se sont peuplés, des quartiers nouveaux ont surgi Mais il y a toujours les points inoubliables auxquels se raccrochent ses souvenirs: ce grand palmier solitaire, à Saint-Roch, ces vieilles maisons entourées de pins et de cyprès, jadis si hospitalières et surtout le cadre des montagnes

A cette heure, on voit encore sur leurs flancs ces grandes raies d'ombre, qui produisent un effet si pittoresque sur la masse ensoleillée. Il retrouve l'âme de ce paysage, dont il a pénétré jadis toute l'âpre poésie. Chaque aspect des sommets, chaque vallée ouvrant ses profondeurs vertes lui rappellent non seulement d'heureux souvenirs de jeunesse, mais encore les élans de son âme de poète, les succès enivrants de ses vers. Il revoit cette campagne avec les mêmes yeux amoureux: un poète n'est-il pas éternellement jeune?... Les étrangers passeraient sans comprendre le charme subtil et profond de ce coin de terre: ils sont naturellement attirés par des aspects plus grandioses et plus célèbres. Mais pour lui qui a chanté chaque cyprès s'enlevant, solitaire, sur le ciel bleu, chaque touffe de thym exhalant son odeur rustique sur le sentier rocailleux, chaque touche du soleil sur ces rochers arides, chaque caresse de la lumière sur ce paysage qu'elle transfigure, il y a une ivresse à se trouver là, et aussi un triomphe. Car il n'est plus le pauvre être imprudent, mais coupable, dont la faiblesse a mis une tare sur le vieux nom, celui qui s'est enfui sous le poids de l'humiliation. Les dettes sont payées; il peut marcher le front haut; il peut inscrire sur les manuscrits qu'il rapporte un nom désormais réhabilité... Même dans ce riche pays de là-bas, il a chanté la Provence. Pourrait-il ne pas chanter? n'est-il pas de ceux dont les souffrances mêmes se changent en poésie?

La grande façade rose apparaît maintenant de temps à autre à travers les arbres, aux détours de la route. Et tout à coup, Estève de Marguenave revient à la réalité, et un changement se fait sur son visage, tout à l'heure éclairé d'un sourire inconscient.

Le Château-Rose, ce n'est pas seulement le souvenir de sa jeunesse, l'amour de sa maturité, c'est le présent qu'il va y retrouver. Et quel présent, quelle réalité? Après tout, s'il est de retour, s'il a revu, enivré, ses montagnes arides et son paysage ensoleillé, ce n'est pas seulement parce que son cousin a légué cent mille francs à Elzéar, c'est encore parce que Valérie — sa fiancée, — a hypothéqué le Château-Rose, parce qu'elle l'a mis en rapport, parce que — au prix de quelles privations, il le devine! — elle a allégé, année par année, le fardeau de sa dette. Car il a honte maintenant, du peu qu'il a été capable de faire. Dans sa sphère pratique, il a toujours été un incapable. La place misérable qu'il a occupée là-bas chez son cousin ne lui rapportait pas grand'chose en dehors du nécessaire, et ce qu'il a pu envoyer en quatorze ans ne compte guère dans sa libération.

Qu'est-ce que Valérie, cependant, a pu dire à son fils, pour qu'Elzéar lui ait écrit des lettres enthousiastes, attendries? Elle a donc caché sa part à elle, dans l'oeuvre de réhabilitation? Pour tout cela, il redoute de la voir, et, un air de souffrance vieillissant soudain ses traits encore beaux, il prend dans son portefeuille une lettre jaunie, usée, relue souvent, et une fois encore, il la lit, l'expression douloureuse de son visage s'accentuant à chaque ligne.

"Nos vies allaient être confondues... Pensez à cela, Estève, et acceptez, ne fût-ce que pour votre fils, ce que j'ai résolu de faire, ce que je dois à vous, à moi, à l'amour qui nous a un instant réunis...

"J'ai emprunté sur le château Rose. Je voulais le vendre, d'abord, pour vous en donner le prix, mais j'ai pensé que je pouvais en tirer de quoi élever votre enfant en laissant intact le modeste avoir de sa mère, puis une épargne qui, chaque année, diminuera votre dette. Mais à tout cela, je mets une double condition: d'abord, personne au monde ne connaîtra ma part dans cette oeuvre, personne ne saura jamais, jamais, entendez-vous, que j'agis autrement que comme votre mandataire... Puis, vous aussi vous enverrez ne fût-ce qu'une obole, pour que je puisse sans mentir dire à votre fils que vous travaillez à vous libérer, pour que je puisse vous conserver son amour, son respect intangibles.

"Nous ne pourrons jamais, je le crains, combler ce gouffre. Mais l'effort est à lui seul une réhabilitation, ne fût-ce que devant Dieu... C'est le devoir.

"Si nous nous revoyons un jour, ce sera dans de longues années, et nous ne serons plus les mêmes: la vie, la souffrance auront fait de chacun de nous un être inconnu pour l'autre... Si ce lointain revoir nous est refusé, nous nous retrouverons dans un monde où toutes les larmes sont essuyées où toutes les âmes sont belles de la beauté même de Dieu..."

Oui, combien souvent il avait relu cette lettre, — les premières fois avec honte, avec colère, — car, surtout avec son âme de poète, de sensitif, ces calculs, cette froideur ce sens précis des affaires, lui semblaient odieux au moment d'une séparation désespérée. Cette mentalité le révoltait; il s'étonnait d'avoir pu aimer une femme aussi dépourvue d'exaltation et même, pensait-il, de sensibilité.

A suivre

Coin Feminin

L'AME DU BOUDOIR

C'est un parfum, c'est une fleur,
C'est un souffle, c'est peu de chose...
C'est l'odeur d'Elle, c'est l'odeur
Des velours, des coussins, des roses,
Et l'ombre douce, et l'humble ardeur
Des mots fleuris aux lèvres closes.

Et l'on aime, on croit au bonheur,
On souffre, on meurt d'aimer, sans cause,
A cause du petit boudoir rose.
Dont l'âme un jour vous monte au coeur...
C'est un souffle, c'est une fleur,
C'est un parfum, c'est peu de chose.
Et l'on meurt.

GEORGES RYVAL.

CHRONIQUE

Ma chère Marcelle,

Depuis mon départ pour le lointain homestead du "Lac des Saules," j'ai pu aujourd'hui seulement rencontrer une occasion de faire jeter cette lettre à la poste...

Mon amie, dans l'immensité de la prairie, ma solitude ne participe en rien de la solitude ambiante: elle est toute entière dans mon éloignement de vous, et chaque mille laissé en arrière a étreint mon coeur d'une angoisse nouvelle... Comprendrez-vous, Marcelle?... Vous qui logez une petite tête si solide sous le dôme onduleux de vos cheveux d'or, vous serez indulgente à cet aveu où quelque fugitive défaillance a tremblé? Vous avez imposé à mon amour l'épreuve de cet isolement meurtrier, et je m'y suis soumis avec joie. Soyez tranquille: je saurai vaincre, et mon pieux effort saura tirer du néant, brin par brin, le nid où nous abriterons notre tendresse et nos rêves, quand il vous plaira enfin, de m'écrire: "Vous avez mérité l'estime de votre amie."

Ce matin, mes yeux ouverts au petit jour ont bu la candeur d'une aurore que le ciel mouvant de la tente nimbait d'un mystérieux halo. Il avait neigé pendant la nuit; un manteau blanc pesait sur les toiles, semant sur mon repos les irridiations courtes d'une laiteuse opale; un jour hésitant baignait dans cette atmosphère ingénue; l'indécision du jeune soleil se réverbérait sur les objets familiers, endormis encore... Mais j'ai secoué, d'une main tendue hors des couvertures la tenture frémissante qui surplombait ma tête, et la neige ayant glissé jusqu'au sol avec un bruissement léger d'aile froissée, mon réveil s'est égayé du flamboyement soudain de tout le printemps revenu... J'ai songé à vos yeux, si pareils au miroir du lac, vos yeux, onde profonde où luit votre âme, cristal pur où se noient les chimères, où tous mes espoirs se sont mirés... Et j'ai remercié Dieu pour le courage de vivre, et pour l'amour de vous qu'Il m'a donné.

Vous souvenez-vous, Marcelle, de notre dernière entrevue? En fermant les yeux, je retrouve chacun de vos gestes, chaque jeu de votre physionomie, alors qu'entre nous les mots n'avaient plus leur valeur réelle: les vôtres, puérils et presque indifférents et, cependant, pour jamais enclos et prisonniers en ce qu'il y a d'immortel en moi; les miens, mes pauvres mots hachés, laissant sourdre toute ma détresse... Mais sur mon regard où sombrait l'énergie, vous avez longtemps appuyé votre regard, votre main franche s'est tendue vers la mienne; lentement vous m'avez dit: "Soyez celui que je veux, afin que je puisse vous aimer." Et je suis parti avec tout le courage, toute la Foi.

Il y a dans tout souvenir une peine à côté d'une joie, et je ne voudrais pas que vos chers yeux se nuancent d'inquiétude en songeant à celui qui loin de vous obstinément lutte et s'efforce... Je suis fort, Marcelle, de toute la force de ma tendresse avivée, grandie par la solitude... Si vous m'écrivez un jour les trois mots que j'espère: je me sentirais l'égal d'un demi-dieu.

Je conserve précieusement, là, sur ma poitrine, une boucle de vos cheveux lumineux: ils font dans l'enveloppe rose comme une pieuse auréole à votre dernière lettre, et mon rêve y est rivé, comme à la bouée de sauvetage s'accroche désespérément le naufragé... Mais voici que la tourmente s'apaise; et devant nos yeux fervents, — n'est-ce pas, Marcelle? — se dessine en silhouette lgère le refuge tant souhaité... La vie est bonne.

Prenez au filet de ces phrases timides, ô mon amie, toute l'âme de celui que vous avez choisi pour la dernière Epreuve, de votre

JEAN.

Pour copie conforme,

MAGALI.

CURIEUSES PREDICTIONS

L'ORIGINE DE LA FAMILLE BONAPARTE

Le journal le "Miroir," de Paris, à propos de l'année 1913 dit que d'anciennes et redoutables prophéties assignent àcette année un rôle grandiose et terrible. Nostradamus la qualifie "d'année aux périls." Vosnegensky, le paysan russe qui dès 1773 prédit l'avènement et la chute de Napoléon, dit qu'en cette année 1913 "croulera un grand empire et un royaume renaîtra." La bohémienne qui prédit à Guillaume 1er Sadowa, Sedan, la fondation de l'empire d'Allemagne, la date précise de sa mort, ainsi que celle de la fin de Frédéric III, lui dit également que 1913 verrait la fin de la force allemande...

Le "Miroir" est allé aussi demander l'opinion de trois augures modernes: Mme de Thèbes, le Dr Papus, grand-maître ès-sciences occultes et Mme Kaville, une cartomancienne, très réputée et tous trois sont d'accord pour prédire à la France une année de triomphes et de victoires, un recul allemand, un changement de souverain en Italie, etc.

Justement à propos de ce qui précède, une personne de la société anglaise de Montréal me communiquait dernièrement, de curieuses prédictions qu'elle avait découvertes dans un ouvrage intitulé "Itadorpha" et annotées par elle il y a 12 ans.

Au nombre de ces prédictions il y en a quelques-unes qui se sont déjà réalisées et d'autres qui sont près de l'être.

Les voici traduites à peu près textuellement:

En ce qui concerne:

1—La France, celle-ci annexera plusieurs petits Etats et s'étendra jusqu'au Rhin et jusqu'à l'ancien mur romain. Ce mur s'étendait autrefois de Bingen près de Mayence jusqu'à Ratisbonne et était la frontière de l'empire romain entre la France et l'Allemagne. La France s'annexerait par conséquent la Belgique, une partie des Pays-Bas, une partie de la Prusse rhénane, le Palatinat, d'Alsace-Lorraine, le grand-duché de Bade, le Wurtemberg, le grand-duché de Luxembourg. L'Allemagne en cette année 1913 commencera donc à décliner. La France au contraire s'élèvera de plus en plus. Déjà son artillerie a étonné le monde dans la guerre des Balans. Elle possède une armée merveilleusement entraînée, des chefs hors pair et le plus grand nombre et les meilleurs aéroplanes. Sa fibre patriotique est intense et avec le désir de la revanche et une confiance inébranlable dans le succès, il n'en faut pas plus pour lui assurer une victoire certaine.

2—La Grande-Bretagne sera séparée de toutes ses colonies—qui deviendront autonomes, y compris l'Irlande, les Indes et autres colonies — qui n'ont jamais fait partie de l'empire romain de César.

3—L'Espagne sera réunie au Portugal et à la partie du Maroc cédée par la France.

4—L'Italie annexera probablement la Tripolitaine. — C'est un fait accompli.

5—L'Autriche perdra les provinces nord du Danube, c'est-à-dire moins une partie de la Hongrie, la Bohême, la Moravie et la Galicie, lesquelles seront réunies à l'Allemagne.

6—La Grèce annexera la Thessalie, l'Epire, la Macédoine et l'Albanie, comme elle était constituée autrefois.

7—L'Egypte restera seule.

8—La Syrie sera séparée de la Turquie.

9—La Turquie ne comprendra que la Thrace ancienne et la Bithynie.

10—Les Etats balkaniques, c'est-à-dire la Bulgarie, la Roumanie, la Serbie, le Monténégro annexeront une partie de la Hongrie.

Il y aurait alors cinq royaumes de l'est et cinq royaumes de l'ouest qui constitueront un genre d'Etats-Unis comme en Amérique. Chacun d'eux aura comme gouvernement, une monarchie démocratique.

L'Egypte, la Syrie et la Turquie auront avant 1919 des parlements et des députés élus par le peuple. Un chef remarquable apparaîtra en France dans les guerres qui auront lieu entre 1913 et 1919. Il érigera cette confédération de dix royaumes comme une construction solidement assise. Et ainsi, inconsciemment il préparera le chemin pour un nouveau Napoléon, qui deviendra en 1920-1922 le roi de Syrie, et l'empereur des dix royaumes vers 1926 jusqu'en 1931. Ce roi de Syrie sera probablement le descendant de la dynastie des Napoléons.

La famille de Napoléon Bonaparte possède, parait-il, un titre au trône d'Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine,—300 ans avant J.-C. — étant issue de David II, empereur de Trébizonde dont le descendant Nicéphore Comnène se réfugia dans la presqu'île de Péloponèse en 1476 où on le fit Protogeras. On sait que ce fut au moyen-âge qu'Alexis Comnène fonda l'empire grec de Trébizonde. — Dix membres de la famille Comnène furent élevés à la dignité de Protogeras jusqu'en 1675, date à laquele Constantin Comnène, 10e Protogeras, poussé par la crainte des Turcs, émigra en Italie accompagné de 3,000 compatriotes. Constantin Comnène obtint du sénat génois des terres en Corse dans laquelle, lui et ses descendants colonisèrent. Calomeros Comnène fût un de ses fils, et comme le mot "Calomeros" signifie en italien "Buona parte," c'est pourquoi il prit le nom de "Bonaparte." Napoléon 1er, Bonaparte, né à Ajaccio en 1769, fut un membre de cette branche de la famille Comnène. La Corse fut cédée à la France par les Génois en 1768.

Cette suite de successions a été attestée par des lettres patentes données par Louis XVI en 1783. Elle figure aussi dans les mémoires sur l'Empire et la Restauration de la duchesse d'Abrantès, publiés à Paris en 1835. Aussi dans "l'Histoire Universelle" publiée par Yopf.

Telles sont les étranges prédictions et révélations que j'ai pu recueillir et coordonner, espérant qu'elles intéresseront les lecteurs du "Courrier de l'Ouest."

LES VILLES DE L'OUEST

Montréal, 18 mars 1913.

Un nouveau centre vient de surgir dans l'Ouest, et son apparition ne saurait laisser indifférent ceux qui s'occupent d'opérations immobilières. Il s'agit d'Athabasca, dans le centre de l'Alberta, qui, il y a un an à peine, n'était qu'un poste d'expédition de la compagnie de la Baie d'Hudson avec une population d'une centaine d'âmes et qui, aujourd'hui, compte plus de 2,000 âmes. Le plus curieux, c'est que cette petite ville déjà si active et si ambitieuse, ne comprend que des maisons de campement, tant l'essor a été rapide. On attend au printemps pour commencer à construire.

Le développement inattendu de la petite ville a nécessité la subdivision de terres dans Athabasca dont la plus importante est assurément celle de MM. Bloomfield Frères, rue Notre-Dame Ouest, No 17. Leur propriété fait le prolongement du district où passe la rue principale. Cette terre, subdivisée en plusieurs centaines de lots, se trouvera située dans le plein centre du quartier commercial, par suite du développement naturel de la ville.

Athabasca tient son prodigieux progrès à ses lignes de chemins de fer, et ses voies d'eau, à ses dépôts houilliers, à ses riches limites de bois. Elle est située sur la Rivière de la Paix, à l'entrée de la Grande Prairie.

L'un des MM. Bloomfield, qui a visité cette région, est revenu ravi des avantages qu'offrait au commerce immobilier cette nouvelle contrée. Il croit que d'ici deux ans, elle égalera en population et en richesse des villes comme Calgary, Saskatoon, etc.

Pourquoi M. Borden a peur de la redistribution

Aux élections de 1911, les bulletins de vote déposés dans la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba, accusaient un total de 123,671 libéraux, 104,710 conservateurs et 6,824 indépendants et socialistes... soit une minorité totale de 25,785 voix pour les conservateurs. Il ne faut donc pas s'étonner si M. Borden est pris de panique quand on lui parle d'une redistribution ou d'une demande d'appel au peuple sur sa proposition d'envoyer $35,000,000 d'argent canadien à l'Angleterre pour mettre fin à une urgence imaginaire.

LA DOCTRINE LIBERALE ET LA COMBINAISON CONSERVATRICE.

Une lutte acharnée a fait suite à la discussion sur la proposition navale de M. Borden. Les deux partis sont aux prises. Ce conflit était inévitable: il était même à prévoir dès le commencement du débat. La situation est maintenant tout à fait claire: Le gouvernement présente un projet de loi pourvoyant à une contribution de $35,000,000,et le premier ministre, en appuyant cette proposition fait nettement entendre par ses discours que cette contribution n'est que la première d'une série; qu'elle institue, en somme, une politique permanente de tribut naval à l'Empire, c'est-à-dire qu'elle fait reculer l'aiguille de plus de quarante ans sur le cadran du progrès et qu'elle introduit un principe tout à fait nouveau dans la politique canadienne. Le gouvernement, qui ne dispose d'aucun mandat du peuple à cet effet, est décidé à employer tous les moyens possibles pour imposer cette mesure au Parlement.

L'opposition est toute prête à adopter une mesure raisonnable à l'effet de renforcer immédiatement et efficacement les forces navales de l'Empire, mais elle se refuse à sanctionner, sans que le peuple soit consulté, une proposition qui modifie virtuellement le cours constitutionnel du Canada.

Voici les points sur lesquels roule le débat:

Proposition de M. Borden:

"Qu'il soit tiré du Fonds de Revenu Consolidé du Canada une **somme n'excédant pas $35,000,000 et que cette somme soit versée à l'Angleterre dans le but d'augmenter immédiatement les forces navales de l'Empire. Il est stipulé en outre dans le projet de loi, que cet argent sera dépensé sur trois dreadnoughts, qui seront remis à la Grande-Bretagne pour servir dans la marine impériale."**

Proposition de Sir Wilfrid Laurier:

"Qu'il soit tiré du Fonds de Revenu Consolidé du Canada une somme n'excédant pas $35,000,000 et que cette somme soit affectée à l'organisation rapide d'un service naval canadien, collaborant avec la marine impériale et en rapports intimes avec elle."

La question est nettement posée. D'une part la vieille doctrine tory de tribut colonial et de subordination à l'Empire; d'autre part, la doctrine libérale d'unité impériale et d'autonomie coloniale; l'établissement d'une flotte qui répondra aux demandes de l'Amirauté britannique en gardant les eaux canadiennes, tout en restant en rapports intimes avec la marine impériale et prête au moindre signe de danger, à accourir à l'aide de la marine impériale, sur les ordres du gouvernement canadien.

Telle est la question que Sir Wilfrid Laurier et ses partisans veulent soumettre au peuple canadien. Telle est la question que le parti tory, guidée par M. Borden refuse de soumettre au peuple canadien. C'est sur elle que l'Opposition risque tout son avenir; c'est pour elle qu'elle s'est jetée une fois de plus dans ce conflit vieux d'un siècle, entre les forces du libéralisme, combattant pour la liberté du peuple, et les puissances du toryisme, déterminées à museler le peuple et à établir le gouvernement autocrate.

Grâce à la lutte bien organisée que font actuellement les rangs libéraux au Parlement, la question sera éventuellement transférée aux bureaux de vote et le peuple décidera. Quand cette heure viendra, quelle que soit la décision du peuple, l'histoire dira qu'en cette occasion le parti libéral n'a pas failli à sa tâche traditionnelle, qui est d'assurer à un peuple libre la liberté de choisir sa voie quand il est question d'un grand changement constitutionnel. Mais quels que soient les résultats du scrutin, le libéralisme triomphera tôt ou tard, car le libéralisme, qui combat pour le peuple libre, sous un gouvernement constitutionnel, ne peut succomber.

POURQUOI DES ELECTIONS SONT NECESSAIRES

Mais, demandera-t-on, où l'opposition prend-elle le droit d'exiger un appel au peuple sur cette question d'une politique permanente de tribut naval, présentée par le premier ministre Borden? Elle le prend dans les faits suivants: Si les partisans du gouvernement avaient voté suivant les promesses qu'ils avaient faites à leurs électeurs avant l'élection de 1911, la majorité du gouvernement n'aurait été que de 6 au lieu de 30, et même cette majorité n'aurait été que de 5 si l'hon. M. Monk était resté à la Chambre. C'est-à-dire que si le gouvernement a une majorité en Chambre, il n'a pas la majorité du peuple avec lui.

Et notons en outre qu'aux termes de la constitution, le parlement devrait avoir 13 députés de plus qu'il n'en a à l'heure actuelle, d'après les résultats du dernier recensement. On voit donc que le gouvernement ne s'appuie nullement sur la volonté du peuple pour faire cette proposition.

Le 27 février, à la deuxième lecture du bill naval, le gouvernement avait une majorité de 30 — 114 à 84.

Or le parlement compte 20 nationalistes, c'est-à-dire 20 députés qui ont été envoyés au parlement par leurs électeurs avec mission explicite de s'opposer à tout genre de taxe pour la marine.

Ces 20 nationalistes sont MM. Achim, Barrette, Bellemare, Boulay, Blondin, Coderre, Forget, Gauthier (Gaspé), Girard, qui se posa d'abord en partisan de la marine canadienne et vers la fin de son élection se déclara tout à coup contre elle; Guilbault, Lavallée, Lespérance, Lamarche, Mondou, Monk, Sévigny, Nantel, Paquet, Pelletier et Rainville.

Douze de ceux-ci ont grossi la majorité du gouvernement pour le bill naval: MM. Blondin, Nantel, Paquet, Pelletier, Rainville, Coderre, Forget, Gauthier, Girard, Lavallée, Lespérance, Sévigny, reniant délibérément les serments par lesquels ils s'étaient fait élire.

Si ces députés étaient restés fidèles à la parole donnée et avaient réellement représenté leurs électeurs, ils se seraient opposés au bill naval et la majorité du gouvernement serait tombée à 6. D'autre part l'hon. M. Monk avait déclaré également qu'il se serait opposé au bill s'il avait été en Chambre. La majorité du gouvernement n'aurait donc été que de 5.

Ainsi donc, si tous les membres du parlement avaient été présents et si tous avaient voté suivant les instructions qu'ils avaient reçues de leurs électeurs, la majorité du gouvernement n'aurait été que de 5 voix, et l'opposition aurait alors représenté une forte majorité du vote du peuple. Et n'oublions pas que ceci se passe dans une Chambre à laquelle il manque 13 membres aux termes de la Constitution et d'après les chiffres du dernier recensement.

L'opposition croit qu'un gouvernement qui repose sur des bases aussi faibles n'a pas le droit d'essayer de forcer au parlement le passage d'une mesure qui constitue un changement fondamental dans la procédure constitutionnelle du pays. Un appel au peuple s'impose. L'opposition a donc parfaitement le droit, dans les intérêts du peuple dont elle représente réellement une majorité sur cette question, d'employer tous les moyens qu'elle possède pour que la grande voix du peuple soit entendue. C'est justement à cause de la force de ces arguments que le gouvernement, de son côté, est déterminé à forcer le passage de la mesure et même à avoir recours à la clôture pour étouffer la voix du peuple.

L'Allemagne ne pourrait pas attaquer l'Angleterre

Dans son dernier discours sur la question navale, M. R. B. Bennett, de Calgary, a fait sonner le sabre dans le fourreau. Il a décrit en termes retentissants le péril terrifiant que les menées de l'Allemagne faisait courir à la Grande-Bretagne, suivant en cela l'exemple de M. Cockshutt, de Brant, et d'autres orateurs tories. Ces déclarations furent invariablement accueillies de la part du gouvernement par les bruyantes acclamations qui décèlent le vide des cerveaux.

Le rapport officiel du discours récent prononcé au Reichstag par le grand amiral Von Tirpitz, nous donne une juste idée du péril allemand. Nous voyons jusqu'où va ce péril, et toute la distance qui nous en sépare. Accusé par les socialistes d'hostilité envers l'Angleterre, l'amiral répondit en ces termes:

"Je désire protester contre l'idée que mes déclarations sont tirées d'un sentiment d'animosité envers l'Angleterre.... Je suis d'avis que ce rapport — 16 à 10 — entre les flottes de guerre est acceptable. CELA VEUT DIRE QUE NOUS N'AVONS PAS L'INTENTION ET QUE NOUS N'AVONS JAMAIS EU L'INTENTION DE TENIR TETE A L'ANGLETERRE. D'autre part la puissance qui nous reste fait qu'il est difficile de nous attaquer. La loi de la marine pourvoit au maintien de cette proposition. C'est là toute la puissance navale qu'il nous faut. NOUS N'AVONS NUL DESIR DE PRENDRE DES MESURES AGRESSIVES CONTRE L'ANGLETERRE. DU RESTE CELA NE PEUT ETRE MIS EN DOUTE CAR DES MESURES AGRESSIVES EXIGERAIENT UNE SUPERIORITE CONSIDERABLE... Il nous fallait choisir entre deux voix: nous créer une marine assez puissante pour protéger notre commerce et notre industrie toujours grandissante ou rester toujours le chapeau à la main. Nous avons choisi la première voie..' Nous n'avons pas l'intention de dépasser les prescriptions actuelles de la loi navale. J'espère avoir fait disparaître par ces paroles tout sentiment d'inquiétude qui aurait pu naître'.. Si nous, — l'Allemagne et la Grande-Bretagne — arrivons à un accord utile, la loi de la marine aura rempli le but auquel elle était destinée." Cette déclaration fut faite le 6 février dernier, mais il s'écoula longtemps avant qu'elle fut publiée textuellement. Elle le fut en même temps qu'un discours de Herr Von Jagow, ministre des affaires étrangères allemandes. Herr Von Jagow fit remarquer qu'au cours de la dernière crise des Balkans, les relations entre l'Allemagne et l'Angleterre avaient été singulièrement amicales et les franches conversations échangées en toute confiance entre Londres et l'Allemagne pendant cette phase de la crise à en juger par les rapports de son prédécesseur Herr Von Kiderlin, avaient produit d'excellents résultats.

NOUVELLES REGIONALES

LEGAL, ALTA.

De notre correspondant particulier.

Une délégation composée des principaux hommes d'affaires de la localité et au nombre desquels étaient MM. W. Fortin, M. Massie, E. Casavant, P. Provost, O. Lemire, J. B. Côté et R. Baert, est allée rencontrer M. Brown, surintendant général du C. N. R., qui passait, samedi dernier, en train spécial sur la ligne Morinville-Clyde, afin de discuter avec lui la question de l'emplacement de la gare ainsi que l'établissement d'un meilleur service pour le transport des marchandises.

A la suggestion des membres de la délégation M. Brown a consenti à ce que la gare soit placée le plus près possible du chemin public; il a également promis un service de transport plus satisfaisant dans un délai rapproché.

A la convention tenue le 15 mars à Morinville, pour procéder au choix du candidat libéral aux élections provinciales, Legal était représenté par MM. F. Lanouette, E. Ménard, J. B. Côté et W. Mercier.

Plusieurs constructions nouvelles seront édifiées au printemps.

La charge de maître de poste, devenue vacante par suite de la démission de M. J. B. Côté, sera dorénavant remplie par M. S. Lavergne, entré en fonctions la semaine dernière.

FORT SASKATCHEWAN, ALTA

Beaucoup de personnes ignorent sans doute que depuis près de deux ans la petite localité bien connue du Fort Saskatchewan est erigée en paroisse catholique avec chapelle desservie régulièrement par un Franciscain du couvent de North Edmonton, le R. P. Hilarion.

Fort Saskatchewan qui passe à bon droit pour l'un des meilleurs centres agricoles de toute la province d'Alberta va bénéficier tout prochainement d'une amélioration importante sous le rapport du service de transport: nous voulons parler d'un service de tramways ruraux qui mettra cette localité en communications fréquentes et rapides avec Edmonton, distante de quinze milles.

Depuis quelques jours les arpenteurs ont terminé le tracé de la voie ferrée et de petits piquets indiquent maintenant d'une façon tangible l'endroit où bientôt circuleront les tramways ruraux.

Lorsque Fort Saskatchewan sera relié à la capitale d'une façon plus pratique que par la seule voie ferrée du Canadian Northern, nul doute que la population de cette jolie localité s'accroitra rapidement.

Les progrès de la nouvelle paroisse catholique iront à l'unisson et les efforts dévoués de l'excellent pasteur actuel trouveront alors leur juste récompense.

La population catholique du Fort Saskatchewan pourrait être aisément augmentée par l'arrivée des fermiers de langue française, car si nous n'avons plus depuis longtemps de terres gratuites à prendre, on trouve du moins à acheter à des prix modérés, dans un rayon de quelques milles, des terres de première qualité déjà en culture. Les colons arrivant au printemps pourraient, en s'établissant sur ces terres labourer de suite et faire dans quelques mois une bonne récolte dont le produit leur permettrait de vivre largement et de rentrer en tout ou en partie dans le premier paiement qu'ils auraient fait sur leur terre; car il va sans dire que les terres à vendre, dans la localité, peuvent être payées à termes faciles.

Aux personnes qui désireraient venir visiter notre localité dans le but de s'y établir nous conseillons de s'adresser au R. P. Hilarion, curé de la paroisse du Fort Saskatchewan, Alta, notre obligeant pasteur leur fournira toutes les indications désirables sur la région.

Les personnes qui seraient tentées d'acheter des terres ici devront se presser afin de devancer l'arrivée de stramways, car après la valeur foncière doublera certainement. Il y a actuellement à un et deux milles du village des terres à vendre qui sont des occasions absolument sans précédent sous le rapport de la qualité du sol, de la proximité des marchés et de la modicité du prix. Que l'on se hâte de demander des informations à ce sujet à M. le curé avant l'arrivée en masse des nouveaux colons qui se produira le mois prochain et fera notablement augmenter le prix des bonnes terres de culture.

Le désir le plus cher de notre curé est de travailler à augmenter notablement la population de langue française de la paroisse et nous sommes certains que tous les nouveaux venus trouveront auprès de lui l'accueil le plus cordial et un dévouement de tous les instants.

LAMOUREUX, ALTA

Pont sur la route Victoria

En conséquence de la requête faite il y a environ deux semaines à l'effet de pouvoir se servir du pont en question lors de la débâcle et après, jusqu'à la pose de l'acier, le gouvernement vient de faire construire un pont temporaire dans le cours de la semaine. Merci à qui de droit.

Pont sur la ligne de correction

Encouragés par le succès précédent, les fermiers résidant au nord et au sud de la rivière Eturgeon sur les sections 31-32, etc., et 5-6, etc., des townships 55 et 56, font signer une requête à l'effet d'obtenir du gouvernement qu'un pont soit bâti dans le cours de l'été à la fourche des quatre chemins, nord-sud et est-ouest, entre lesdites sections; pont qui servirait pour les deux lignes. Nul doute que par l'entremise de notre dévoué député, M. Boyle, justice sera rendue aux requérants au plus tôt.

Tramways électrique

Des arpenteurs sont aux alentours de cette localité cherchant l'endroit le plus propice pour la ligne de tramway qui doit desservir le Fort Fort Saskatchewan par Lamoureux. La ligne en question vient de subir sa troisième lecture en Chambre la semaine dernière et d'après sa charte, elle devra être en opération dans deux ans. D'après les meilleures informations obtenue, le tracé partant d'Edmonton, irait directement au nord à Namayo; de là suivrait ou plutôt longerait la ligne de correction entre les Tps 54-55 jusqu'à Lamoureux; il traversera la Saskatchewan en bas du village.

—Etaient en visite au presbytère, Mmes Ludger Montpetit et Rémi Baert, de St-Emile, soeurs de notre curé; M. Ernest Cloutier, de St-Paul, chez M. T. Tremblay, son oncle; et Philorum Landry, d'Edmonton, chez des amis personnels.

CAUSERIE AGRICOLE

LE BLE

Parmi les perfectionnements que l'on peut introduire dans la production du blé, celui qui donnera le plus de profit, celui qui en abaissant le prix de revient de la manière la plus certaine, parce qu'il permet d'en augmenter, à peu de frais, le produit brut dans une proportion souvent considérable, c'est le choix des variétés appropriées au climat et aux terres dont on dispose.

Avant d'importer dans une ferme de nouvelles variétés, il faut commencer par tirer le meilleur parti possible de celles que l'on a l'habitude d'y cultiver. Il faut chercher à les améliorer par la sélection, en choisissant non pas seulement les plus beaux grains, mais les grains provenant des plus beaux épis et des plantes qui ont à la fois le plus de beaux épis et une paille assez forte pour les porter, sans être exposée à les verser. C'est la méthode la plus sûre et la plus économique pour se procurer de bonnes semences.

Ce qu'il y a de mieux c'est de faire son choix sur les plantes encore debout, avant la moisson, et de donner la préférence à celles qui sont bien saines, avec deux ou trois tiges aussi égales que possible, à paille forte, surmontées 'épis longs et bien remplis. Sinon on peut encore arriver à d'excellents résultats en faisant couper sur le blé en javelles ou déjà lié en gerbes, par des femmes ou des enfants intelligents, les plus beaux épis, puis en les faisant battre ou égréner à part et semer dans un bon coin de terre.

En choisissant ainsi chaque année de quoi faire une dizaine de pintes, on en aura bien vite assez pour ensemencer un arpent, et, en continuant avec persévérance cette méthode de sélection, on sera certain d'obtenir les blés mieux daptés au sol et au climat de l'ensemble de la ferme.

Si au lieu de se proposer seulement de conserver et de perfectionner les qualités distinctives d'une ancienne variété, on choisit les épis qui ont certains caractères spéciaux, et si ces caractères finissant par se fixer dans le blé que l'on récolte, on sera libre de considérer ce blé comme une nouvelle variété et de lui donner un nom particulier. Beaucoup de nos variétés les plus connues n'ont pas d'autre origine.

Terre à Blé

Le blé, qui vient à peu près sous toutes les latitudes, est loin de se plaire dans toutes les terres; contrairement au seigle, il s'accommode plutôt d'une argile un peu tenace, pourvu qu'ele soit bien travaillée et bien égouttée. que d'un sol trop léger et surtout trop sec. Il supporte assez volontiers un sable humide, il vient bien dans une terre l'alluvion, mais il prospère particulièrement dans une terre franche modérément calcaire.

Maladies

Le blé et les autres céréales sont exposés à plusieurs maladies, au premier rang desquelles il faut placer la "rouille," le "charbon" et la "carie"; toutes trois sont occasionnées par la présence de différentes espèces de champignons microscopiques.

1o.—La "rouille" se développe sur les feuilles, les chaumes et les grains, en imprimant partout des points d'un blanc jaunâtre, elle amène ordinairement la stérilité de la plante; celle-ci jaunit, donne de petits épis qui avortent et ne fleurissent pas toujours.

2o.—Le "charbon" se développe sur la fleur des graminées, mais surtout du blé, de l'orge et de l'avoine. Lorsque les épis sont sortis, les grains sont noirs, rapprochés, et quelques jours après, par l'agitation du vent, ils se réduisent en une poussière noire, et il reste plus que le squelette de l'épi horriblement défiguré.

3o.—La "carie" attaque le grain lui-même et surtout celui du blé. Les blés tendres et blancs sont moins souvent atteints que les blés barbus et les blés durs. Les grains malades sont plus petits, ridés et marqués d'une couleur brune; si on les brise, on les trouve remplis d'une matière noire, onctueuse et fétide, dont l'odeur rappelle celle du poisson de mer. C'est à ce caractère que l'on distingue la "carie' du "charbon."

Préservatifs

Pour préserver son blé de la "rouille", du "charbon" et de la "carie," on chaule ou on sulfate. Pour chauler on délaie de la chaux dans de l'eau bouillante, dans la proportion de 4 livres pour 5 pintes d'eau; on arrose le tas de grains avec le liquide et on remue; 5 pintes de ce lait de chaux suffisent pour 100 pintes de grains.

Le sulfatage remplace avantageusement le chaulage; il consiste à dissoudre une livre de sulfate de cuivre dans 10 pintes d'eau et à arroser la semence avec la dissolution obtenue.

Les deux nations ont des intérêts communs

Herr Von Jagow continua en ces termes: "Cet échange intime d'opinions qui se produit entre nous et le gouvernement anglais a largement contribué à faire disparaître des difficultés de bien des sortes qui s'étaient élevées au cours du dernier mois. Nous nous sommes aperçus qu'il existait entre nous et l'Angleterre une mutuelle sympathie ainsi que des intérêts communs. Je ne suis pas un prophète, mais j'aime à caresser l'espoir que nous pouvons continuer à travailler avec l'Angleterre sur le terrain des intérêts communs, lequel en politique est le terrain le plus fertile, et peut-être verrons-nous la moisson.

Voilà donc l'attitude de l'Allemagne, définie par les deux hommes d'Etat qui assument la conduite de ses relations étrangères. C'est une attitude de défense mais non de méfiance, de protection mais non d'agression, de progrès intérieur et non de concurrence navale; c'est le désir de travailler de concert avec l'Angleterre non seulement pour assurer le maintien de la paix du monde mais le développement de relations intimes et cordiales. Les hommes d'Etat allemands ont franchement admis que la flotte britannique doit posséder une supériorité incontestée, suivant la déclaration du premier lord de l'Amirauté britannique.

Où donc est ce "péril terrifiant" dont M. Bennett nous menace en termes grandiloquents? Où donc est cette urgence que proclame M. Borden avec des effets dramatiques? L'Allemagne est le seul pays que l'on soupçonne garder une urgence en réserve et l'Allemagne se donne une peine infinie pour prouver à l'univers qu'elle ne manufacture pas d'urgences. Il est fort heureux pour la paix du monde que ses destinées ne soient pas influencées par les déclarations de M. Borden et de ses partisans.

CHRONIQUE POLITIQUE

Suite de 1ère page

A chacun sa manière de voir les choses, n'est-ce pas?

La manière de "L'Evénement," qui est de voir tout en bleu, comporte aussi un autre aveu, mais un demi-aveu cette fois, un aveu indirect.

Enfin, puisque le journal à Pelletier trouve extraordinaire et répréhensible le fait que les libéraux reçoivent si mal les inspirations de l'esprit malin, n'est-ce pas comme s'il disait: On est plus fin que ça dans le parti tory-convervateur, où le boss Gripette, qui y jouit de ses franches coudées, fait de bien bonnes affaires, en notre compagnie, et pour le bénéfice commun.

Et ceci encore est une quatrième vérité, échappée à "L'Evénement" par inadvertance.

* * *

SIX JOURS APRES.

Puis, laissons venir le 22 février.

Ce jour-là "L'Evénement" mieux averti cette fois, mis en garde contre lui-même sans doute, revient à la charge à propos de Sir Wilfrid Laurier.

Sir Wilfrid, le cauchemar à L. P. Pelletier.

Laurier, l'homme éminent dont la gloire empoisonne l'existence de ses envieux.

Comme je le disais tout à l'heure, "L'Evénement," menteur émérite, se reprend à deux mains, cette fois-ci. Son article de tête — ou sa diatribe — est intitulé: "Le Prestige de Laurier."

Comme vous voyez déjà, ça promet.

Lisons donc cela:

"Quel est le chef du parti libéral candien à l'heure actuelle? "Sir Wilfrid Laurier, répondront "sans hésitation, les trois-quarts "des gens à qui l'on pourrait poser cette question; mais cette ré-"ponse, pour être unanime et "spontanée, n'est certainement pas "juste. Sir Wilfrid Laurier n'est "plus guère que le chef honoraire, "le chef d'apparât, le chef qui "pontifie mais qui ne gouverne "pas. — Des événements récents "démontrent en partie cette thè-"se." ("L'Evénement", 22 février 1913, page 6.)"

Et il continue longuement sur ce ton, relatant certains faits qu'il dénature avec une insigne mauvaise foi. Puis, après avoir bien faussé la chronique, il s'imagine avoir enfin réussi une preuve; et il termine par cette phrase hypocrite:

"Vraiment qui aurait prévu que "l'autorité et le prestige de Sir "Wilfrid Laurier dans son propre "parti seraient aussi profondé-"ment ébranlés par sa terrible dé-"faite du 21 septembre 1911! — "Sic transit gloria mundi."

* * *

Avez-vous bien lu?

Rapprochons les deux textes du 15 et du 21 février. Comparons.

Dans l'un, "L'Evénement exalte l'autorité et le prestige de Sir Wilfrid jusqu'au point d'avouer que la volonté du chef fait loi suprême dans son parti, tant et si bien que le diable lui-même, pourtant si fertile en ressources, ne peut pas empêcher cela.

En avouant cette vérité, universellement reconnue du reste, le malin journal se proposait de la dénaturer jusqu'à s'en faire une arme meurtrière. Mais il s'aperçoit bientôt qu'il a raté son coup. C'est pourquoi il se reprend la semaine suivante.

On n'a qu'à relire le texte déjà cité pour voir de quelle façon contradictoire notre menteur s'exécute tant bien que mal.

* * *

"Des événements récents, dit le journal de Québec, démontrent en partie cette thèse."

Il ne dit pas: démontrent CLAIREMENT cette thèse, non; il dit: EN PARTIE seulement.

C'est un procédé habituel à tous les écrivassiers malhonnêtes qui se mettent en frais d'insinuations perfides.

Le lecteur averti et défiant les voit toujours venir avec leur fanal de bois.

Quant aux faits rélatés par "L'Evénement" pour "prouver en partie sa thèse," si vous saviez come c'est drôle!

Sous peine d'allonger indûment la présente causerie, je ne puis résister à la tentation d'en extraire au moins un.

* * *

"On a vu, par exemple, la pres-"se libérale demander à se battre "dans l'élection d'Hochelaga. Elle "célébrait trois semaines à l'avan-"ce la grande victoire qu'elle es-"pérait remporter contre le gou-"vernement. Cepndant Sir Wilfrid "Laurir était opposé à ce qu'un "candidat de son parti fût mis sur "les rangs en cette occasion mé-"morable. — Il fit part de ses vo-"lontés dans une lettre publique "adressée à ses partisans. La "presse libérale courba la tête, "etc., etc." (Extrait textuel de "L'Evénement," 22 février 1913).

"Qu'en faut-il conclure," se demande aussitôt cet imbécile de journal.

Il en a conclu que Sir Wilfrid Laurier ne doit plus être le vrai chef de son parti, puisqu'on l'écoute d'un commun accord dès qu'il a parlé, et que ses plus fiers partisans courbent même la tête sous sa volonté.

Quelle logique! Quel raisonnement!

Ne vous l'ai-je pas dit que c'est drôle?

Pour en arriver à sa conclusion saugrenue, l'organe à Pelletier, cela va sans dire, avait d'abord entrepris de dénaturer le fait relaté, en assurant que les partisans de Laurier n'ont "courbé la tête" que de mauvaise grâce, en maugréant, pour éviter un scandale, et patati, patata. Toutes autant de suppositions gratuites que Louis Philippe, le jaloux, donne comme des preuves.

Mais, cher honorable Louis Philippe, vos preuves ne démontrent rien, puisqu'il vous faudrait d'abord commencer par faire la preuve de vos preuves.

Ce sont vos preuves qui ont besoin d'être prouvées.

FRANÇOIS.

LETTRE D'OTTAWA

La liberté ou l'esclavage par le tribut. — Le parti libéral lutte héroïquement à Ottawa pour les droits du peuple canadien.

C'est L'hon. M. Rogers qui a commencé la bataille.

Précipité par les méthodes autocrates de l'hon. Robert Rogers, collaborateur de Sir Redmond Roblin dans les scandales de l'élection de Macdonald, l'appel aux armes s'est fait avec une soudaineté dramatique. Le lundi soir il y avait eu, sur le coût approximatif de la construction de navires au Canada, un long débat occasionné par les chiffres absurdes de M. Borden, chiffres dont la fausseté a été démontrée à maintes reprises. Soudain, M. Rogers qui avait été absent de la Chambre une bonne partie de la soirée, essaya de bâillonner l'opposition en prétendant que les libéraux s'écartaient du sujet, bien que M. Borden lui-même et d'autres ministres eussent pris une part très active à la discussion. Le vice-président Blondin appuya les prétentions de M. Rogers et un vif débat s'ensuivit qui dura jusqu'à deux heures du matin, puis Sir Wilfrid Laurier proposa l'ajournement de la Chambre. Le premier ministre croyant, ainsi que ses partisans, que l'opposition était désemparée, et s'imaginant qu'il pourrait facilement la réduire, refusa d'ajourner.

Les torys sont surpris et bien ennuyés

Mais le réveil du gouvernement devait être brusque et pénible. Sans paraître aucunement fatigué par cette longue session, Sir Wilfrid Laurier rappela sommairement, en un bref exposé, les questions en litige. Le bon sens exigeait, déclara-t-il, qu'avant de voter une somme aussi formidable, le Parlement et le peuple sachent pourquoi elle serait dépensée et quel serait le coût des navires construits. M. Borden avait fait clairement entendre que cette contribution devrait être suivie par d'autres à intervalles périodiques. L'opposition s'était déclarée en faveur d'un crédit de $35,000,000, il est vrai, mais n'y avait-il pas un meilleur moyen de dépenser cet argent que de le donner comme contribution? L'Australie augmentait les forces navales efficaces de l'Empire en construisant sa propre flotte. "Nous sommes tout aussi prêts que nos adversaires à participer à la défense navale de l'Empire, mais nous ne voulons pas de leur méthode... jugeant la question au point de vue du vrai patriotisme, nous sommes en faveur d'une flotte canadienne." Ne vaudrait-il pas mieux que cet argent fût dépensé pour la défense du littoral canadien, sur des navires qui formeraient une première ligne de défense dans le cas d'une attaque possible? La Colombie Britannique verrait surtout la justesse de cet argument si, par exemple, le traité entre la Grande-Bretagne et le Japon étant abrogé, la côte du Pacifique se trouvait sans défense et sans protection comme à l'heure actuelle.

"Voilà, conclut Sir Wilfrid, quelques-unes des raisons qui, de même qu'en 1909, nous obligent à appuyer la politique pourvoyant à la création d'escadres canadiennes, au Canada, devant servir à défendre nos propres rivages et à nous permettre de jouer un rôle dans le conflit si jamais une urgence impériale venait à naître."

C'est pourquoi Sir Wilfrid proposa en amendement que les $35,000,000 en question seraient affectées à la prompte organisation d'un service naval canadien, collaborant avec la marine impériale et en rapport intime avec elle."

Force contre pression

Cet amendement fut une surprise des plus grandes pour les forces du gouvernement. Il ouvrait toutes grandes les portes au débat sur toute la question de la politique navale du Canada, le prix qu'elle devait coûter, ses résultats probables. Il fournit à l'opposition les moyens de rester ferme devant M. Borden qui aurait voulu faire accepter sa proposition en toute hâte.

Et la bataille s'engagea. Le gouvernement aurait bien voulu bâillonner l'opposition, mais il fut impuissant. La discussion dure depuis lors; elle s'est poursuivie nuit et jour et elle dure encore à l'heure actuelle. Seuls les députés libéraux y prennent part; le gouvernement écoute, inerte; sa seule préoccupation est de garder autour de lui un nombre de membres suffisant pour s'assurer un quorum et éviter la possibilité d'être surpris par un vote. Et la lutte continuera ainsi jusqu'à la fin de la semaine, alors que la Chambre sera forcée de s'ajourner pour le repos dominical. La bataille reprendra la semaine prochaine, suivant les plans de l'Opposition, et la semaine d'ensuite, jusqu'à ce que le gouvernement soit forcé de reconnaître la justice des demandes qui lui sont faites, soit par l'établissement d'une marine canadienne, sur les bases déjà approuvées par le peuple canadien et le parti conservateur lui-même en 1909, soit par un appel au peuple, afin de savoir si, oui ou non, il approuve cette résurrection de l'ancienne politique romaine du tribut colonial.

On dit que le gouvernement veut mettre fin au débat en appliquant la clôture. Cela ne conviendrait guère au parti qui s'est tant plu à prolonger le débat sur la réciprocité en 1911. Du reste le gouvernement n'y parviendrait pas, car l'opposition continuerait la lutte sur cette mesure avec tout autant de détermination.

Il est clair que le parlement est engagé dans une impasse et que les champions de la cause populaire représentent la majorité du vote populaire à la dernière élection. Il est clair également que cette question devrait être tranchée par le peuple. C'est là le motif de la lutte entreprise par les libéraux; c'est à cela qu'ils veulent forcer le gouvernement. Quand l'heure sera venue, leur cri de guerre sera toujours le vieil appel du clairon britannique: 'Que Dieu défende la bonne cause.'

Sur quoi l'urgence s'appuie-t-elle

M. Borden prétend avoir de bonnes raisons pour les déclarations d'urgence dont il nous a affligés et le remède de $35,000,000 qu'il propose. Il devait une explication sur ce point, mais le Parlement et le Canada l'attendent toujours. Le 5 décembre 1919, M. Borden fit sa déclaration navale au Parlement. Il produisit alors le fameux mémoire de l'Amirauté britannique d'où il avait tiré son urgence et déclara: "Je vais maintenant soumettre à cette Chambre les renseignements que nous avons reçus de Sa Majesté. Ces renseignements sont sous forme de mémoire". Et après avoir lu le mémoire, le premier ministre continua en ces termes: "D'après les renseignements que je viens de présenter à cette Chambre je suis d'avis que la gravité de la situation exige une action immédiate. Si cette action immédiate, — ne l'oublions pas, — n'était ni plus ni moins qu'un tribut de $35,000,000.

Le mémoire de l'Amirauté britannique portait la date Downing Street, 25 octobre 1912. Il ne pouvait donc être arrivé à Ottawa avant le 2 ou 3 novembre. Et c'est pour sûr ce mémoire que M. Borden prétend s'être appuyé sur sa demande d'urgence.

Or, le 18 octobre, l'hon. F. D. Monk envoyait à M. Borden sa lettre de démission où il disait: Cher Monsieur Borden, — Je constate avec regret qu'il m'est impossible de participer à la décision que le Cabinet a prise hier de mettre à la disposition du gouvernement britannique, pour des fins navales, une contribution d'urgence de $35,000,000 avec la sanction du Parlement, mais sans donner au peuple canadien l'occasion d'exprimer son avis sur cette mesure importante avant qu'elle soit prise."

Il est donc clair que le gouvernement avait décidé d'offrir une contribution d'urgence à la Grande-Bretagne le 17 octobre, SOIT AU MOINS QUINZE JOURS AVANT LA DATE OU L'ON POUVAIT S'ATTENDRE A RECEVOIR LES RENSEIGNEMENTS SUR LESQUELS M. BORDEN PRETEND AVOIR BASE SA DEMANDE D'UNE MESURE IMMEDIATE D'URGENCE, AINSI QU'IL L'A DECLARE AU PARLEMENT ET AU PEUPLE DU CANADA.

L'hon. Chas. Murphy a déjà lancé au Parlement un défi direct au premier ministre, mettant en doute la véracité de celui-ci, en faisant remarquer que la lettre de démission de M. Monk constituait "une contradiction si flagrante aux déclarations que le premier ministre a faites à cette Chambre le 5 décembre dernier en présentant sa proposition navale qu'une explication ministérielle à ce sujet s'impose de toute nécessité..'

Devant ces faits, quels sont les députés qui oseront se lever dans cette Chambre et lui demander sérieusement de croire à la parole du premier ministre sur ce sujet ou sur n'importe quel autre?... Je prétends que si le premier ministre ne veut pas qu'on lui applique un terme que les reglements de cette Chambre m'interdisent d'employer, il devrait remettre l'étude de cette mesure jusqu'à ce que son ex-collègue, le ministre des Travaux Publics — M. Monk, — ait repris sa place en Chambre et nous ait donné lui-même la raison réelle de sa démission du Cabinet.

C'est ce qui s'appelle un franc parler, mais l'honorable M. Murphy était trop sûr de ses faits pour qu'aucun membre du gouvernement osât répondre à ses accusations. Inutile d'insister plus longuement sur cette question.

M. Monk condamne ses ex-collègues

L'hon. F. D. Monk a publié une déclaration exposant les raisons pour lesquelles il a quitté le cabinet Borden. Il dit: "Je me suis exprimé tant de fois et d'une manière si explicite et si claire avant les élections de 1911, au Parlement et en dehors du Parlement, que je ne pourrais consentir à une contribution sans que le peuple ait donné son approbation à cette mesure.

JE SUIS D'AVIS QUE LORSQU'UN HOMME PUBLIC PREND DES ENGAGEMENTS DE CE GENRE, IL EST TENU A LES REMPLIR STRICTEMENT.

Mais voilà justement où le bât blesse les honorables MM. Pelletier, Nantel et Coderre, le vice-président Blondin, et tous les nationalistes du côté du gouvernement à l'exception de sept. Ils ne se considéraient pas tenus de remplis leurs engagements et ils ont refusé de le faire. On conçoit que dans ces circonstances l'idée d'en appeler à leurs électeurs n'a pour eux aucun charme.

M. Borden a failli à ses engagements

Le 21 août 1907, à Halifax, M. Borden qui était alors le chef de l'opposition a déclaré, dans un discours public que les trois principes essentiels d'un bon gouvernement étaient les suivants:

1o. — L'ARGENT DU PUBLIC DOIT ETRE DEPENSE HONNETEMENT DANS L'INTERET DU PUBLIC.

Il nous a donné depuis un exemple de ce qu'il voulait dire en s'efforçant d'obtenir un million de dollars pour améliorer les chemins et en refusant de prendre les précautions nécessaires pour que chaque province ait sa part raisonnable de ces crédits et pour que cet argent ne puisse être employé pour des fins de partisans.

2o. — LES FONCTIONNAIRES PUBLICS DOIVENT ETRE NOMMES D'APRES LEURS APTITUDES ET LEUR VALEUR PERSONNELLE ET NON PAS DANS LES INTERETS DU PARTI SEULEMENT.

Et cependant depuis que M. Borden est arrivé au pouvoir, il y a eu un tel massacre d'employés libéraux du service civil que le gouvernement a déclaré récemment qu'il lui faudrait dix-huit mois pour préparer un rapport détaillé à ce sujet sans tenir compte des centaines ou des milliers de maîtres de postes démis par l'honorable M. Pelletier. On sait également que le gouvernement a mis en liberté à Decousse un faussaire condamné et qui au sortir même de la prison a remplacé, à un emploi public, un libéral qui venait d'être congédié. On n'ignore pas non plus qu'un individu nommé McGloskie, nommé maître de poste à Makaw, Sask., avait été mis à l'amende pour un délit de nature grave commis dans les trois mois qui précédèrent sa nomination, un peu plus ce protégé du gouvernement se rendait coupable de tentative de meurtre sur sa belle-mère et prenait la fuite. Nommer des fonctionnaires de ce genre, voilà ce qui s'appelle reconnaître le mérite.

3o. — IL NE FAUT PAS QUE LES ELECTIONS SOIENT SOUILLEES PAR LES INFLUENCES CORRUPTRICES DE L'ARGENT ET DE LA FRAUDE.

On peut juger de sa sincérité à cet égard par la tolérance qu'il a montrée envers l'honorable M. Rogers qui a dirigé la "machine" du gouvernement dans l'élection MacDonald. On sait aussi que le gouvernement a cherché à corrompre les électeurs de Richelieu en leur promettant un chemin de fer s'ils votaient pour les conservateurs et qu'on a cherché de la même façon à influencer l'élection d'Antigonish en publiant, avant l'époque fixée, les estimés des travaux publics du gouvernement dans ce district. Ce sont là quelques échantillons de la sincérité de M. Borden. Nous savons maintenant ce qu'il pense des promesses faites avant les élections. A ce compte, il n'est pas surprenant qu'il en ait fait une telle multitude.



Les Gramophones Berliner ne déparent pas les "homes" les plus élégants; on peut se rendre compte par la photographie ci-dessus que les hommes les plus éminents apprécient les joies de "l'opéra au foyer" que leur procure le Gramophone "Berliner."

CHRONIQUE LOCALE

INSTALLATION DU CERCLE LOCAL DES ARTISANS C.-F.

M. Ludger Gravel, président-général des Artisans Canadiens-français, de Montréal, procède à l'installation du premier cercle de l'Association en Alberta.

Samedi arrivaient dans notre ville, MM. Ludger Gravel, président-général de l'Association des Artisans Canadiens-français, et Routhier, organisateur.

Ces messieurs, en tournée générale dans l'Ouest, venaient procéder à l'installation du cercle local des Artisans Canadiens-français, le premier dans l'Alberta. Avant d'arriver dans notre ville, nos distingués visiteurs avaient procédé à des cérémonies semblables à St-Boniface, Régina et Prince Albert.

L'assemblée d'inauguration eut lieu à la salle paroissiale de l'Immaculée Conception, trop petite pour contenir la nombreuse assistance.

Diverses personnes prirent la parole; ce fut tout d'abord l'hon. P. Ed. Lessard, président du cercle local qui souhaita la bienvenue à M. Ludger Gravel et à M. Routhier.

On procéda alors à l'élection des officiers du nouveau cercle — officiellement le Cercle No 473, Edmonton. — Cette élection donna les résultats suivants:

Président: L'hon. P. Ed. Lessard.

Vice-prési., M. R. A. Blais.

Sec.-trés., A. Kirouac.

1er commissaire-ordonnateur, Rév. J. Lapointe.

2ème commissaire-ordonnateur Rév. M. Pilon.

1er conseur, Ph. Ouellette.

2ème conseur, M. Dufresne.

Chapelain, Rév. M. Ouellette.

Représentant du Conseil Exécutif, A. Boileau.

Médecin-examinateur: Dr Sabourin.

Aussitôt après l'élection du bureau, M. Ludger Gravel prit la parole; il passa en revue les progrès de l'Association depuis sa fondation et insista sur l'implantation solide de l'association dans l'Ouest, où il a procédé en quelques jours à l'installation d'une demi-douzaine de cercles tant au Manitoba et en Saskatchewan qu'en Alberta.

M. l'abbé Ouellette remercia M Ludger Gravel de s'être déplacé expressément pour venir procéder à l'installation du cercle de la paroisse de l'Immaculée Conception. Il demanda aux Canadiens-français d'Edmonton de se grouper le plus possible sous le drapeau de l'Association, l'une de nos plus fortes institutions françaises en Amérique.

M. Routhier, organisateur, qui doit demeurer parmi nous, exprima l'espoir de s'établir dans une paroisse aussi française de coeur et d'esprit que celle de l'Immaculée Conception. Le R. P. Hudon. S.J., et M. W. Gariépy, furent les derniers orateurs. M. W. Gariépy en une allocution spirituelle parla de l'oeuvre excellente accomplie par M. l'abbé Ouellette tant au point de vue de la colonisation qu'à celui de la fondation de la paroisse de langue française de l'Immaculée Conception — la paroisse la plus patriotiquement française de l'Alberta.

Cet éloge délicat et mérité du dévoué directeur de la Société de Colonisation d'Alberta fut vivement applaudi.

Cette intéressante soirée se termina par l'audition de deux artistes amateurs très aimés du public: Mlle LaRivière qui chanta "A la Claire Fontaine" et le Dr Sabourin, très applaudi pour son interprétation remarquable des 'Rameaux' de Faure.

On se sépara au chant de "O Canada" entonné par toute l'assistance.

MM. Ludger Gravel et Routhier sont allés au début de la semaine à St-Albert et à Morinville pour y établir des cercles locaux des Artisans Canadiens-français.

Roald Amundsen à Edmonton

Nous apprenons de bonne source que le découvreur du Pôle Sud, le capitaine Roald Amundsen, qui atteignit le 80ème degré de latitude sud quelques semaines seulement avant l'infortuné Scott, viendra donner une conférence sur son voyage polaire, dans notre ville, le 22 mai prochain.

Cette conférence aura lieu à l'église McDougall, sous les auspices de la colonie scandinave d'Edmonton.

* * *

MM. Daniel Joyal, encanteur, et J. A. Fortin, de St-Paul, sont de passage pour quelques jours à Edmonton.

* * *

On nous écrit de Calgary:

MM. Beauchesne et Beaulieu, de Lawrence, Mass., sont arrivés à Calgary, dans l'intention de s'établir définitivement dans l'Ouest; ces messieurs sont les hôtes de M. Blanchette.

M. Théo. Rivard, dont un des frères, M. Fred Rivard est établi à Calgary, est parti de Montréal cette semaine à destination de l'Ouest où il est décidé à s'établir.

* * *

M. Théophile Lessard, de Montréal, père de Mme L. N. Prévost, est de passage à Edmonton. M. Théo. Lessard voyage actuellement dans l'Ouest dans l'intérêt de sa santé; son intention est d'aller passer les mois d'été sur la côte du Pacifique d'où il reviendra au mois de septembre en compagnie de Miles Lessard.

Mme Prévost recevait à dîner, dimanche dernier, en l'honneur de son père, quelques amis très intimes seulement, en raison de son deuil récent, au nombre desquels étaient: L'hon. P. Ed. Lessard. MM. J. H. Gariépy, J. H. Picard, G. Roy, A. Drolet, Ludger Gravel, de Montréal, président général des Artisans C.-F., Routhier, organisateur de la même Société, et le Rév. M. Ouellette, curé de l'Immaculée Conception.

M. Lessard se déclare enchanté d'Edmonton et il est très probable qu'il fera d'importants placements avant son départ, d'autre part notre visiteur, à son retour de la côte du Pacifique, a l'intention de passer quelques mois parmi nous

Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

NORTH EDMONTON

"L'Union Vocale d'Amateurs" de North Edmonton, prépare un intéressant concert pour le lundi de Pâques. Chants, déclamations, piano et violon composent le programme. L' "Union" qui a donné une soirée musicale très applaudie, il y a quelques semaines, se propose de faire mieux encore cette fois.

Cette soirée musicale aura lieu dans la salle Martel, à 8 heures du soir.

Des tramways circuleront entre Edmonton et North Edmonton, toutes les douze minutes jusqu'à onze heures du soir.

Nous avions cette semaine le plaisir de recevoir à nos bureaux la visite de MM. J. Dussault, sculpteur sur marbre, et Henri Hétu marchand de fer de Joliette qu'accompagnait M. J. C. LaBrèche.

Nos visiteurs se sont déclarés absolument émerveillés de ce qu'ils ont vu dans l'Ouest et ils sont fermement résolus à s'établir dans la région pour se livrer à la culture et au commerce: ils doivent visiter la région de St-Paul dont on leur a dit grand bien.

MM. Hétu et Dussault nous disent que dans la province de Québec on parle plus que jamais de l'Ouest et que nombreux seront nos compatriotes qui viendront s'établir parmi nous; nos visiteurs espèrent décider une dizaine de familles de Joliette à les suivre en Alberta.

M. Michel Josselin, de Scott Beauce, est arrivé dans l'Ouest pour s'y établir.

RELEVES CONTROLES DE PRODUCTION ANNUELLE DU LAIT

Suivant le rapport No 4 du Livre d'Or du bétail laitier de race pure que vient de faire paraître la division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture, près de 500 vaches appartenant à des troupeaux canadiens ont obtenu pour leur rendement en lait et la régularité de leur race, des certificats d'inscription au Livre d'Or. Il a suffi de six années pour arriver à ce résultat.

Dans un paragraphe d'instruction, ce rapport met en lumière, à côté des grands avantages de cette institution pour les éleveurs de bétail de race, les résultats plus féconds encore qu'elle a eus, en assurant aux propriétaires de troupeaux métis, des renseignements utiles pour la sélection de leurs taureaux; car développer et perpétuer des lignées de bétail laitier à gros rendement dans des conditions normales d'entretien et d'alimentation, tel est le but qu'on s'est proposé.

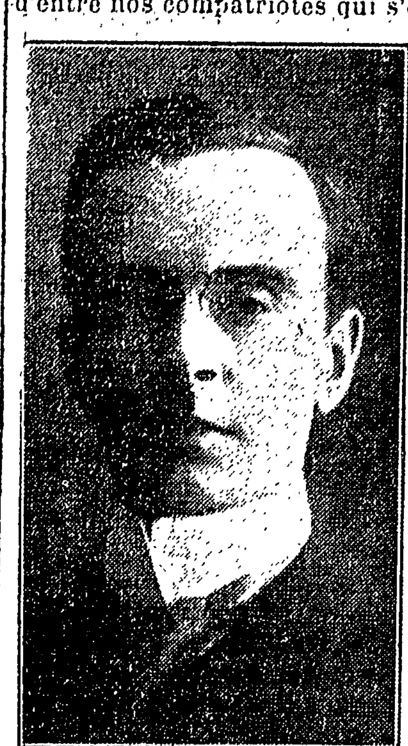
A part les règles, règlements, conditions d'inscription, etc., ce rapport fournit une liste complète des vaches qui ont passé au contrôle, avec le record de rendement, âge, etc., de tous les animaux qui ont subi l'épreuve avec succès.

En prévision d'une vive demande chez les éleveurs et propriétaires de troupeaux de race pure ou de race croisée, l'honorable M. Martin Burrell, ministre de l'Agriculture, a autorisé le tirage d'une forte édition de ce rapport qui est distribué par le bureau des publications du Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

ELECTIONS PROVINCIALES

Il est fortement rumeur que le gouvernement Sifton en appellera au peuple d'ici à un mois ou deux. L'activité politique en est un signe précurseur. Dans plusieurs endroits les électeurs se sont réunis en convention pour nommer leur candidat respectif. Plusieurs de chefs politiques sont entrés en campagne. Dans les comtés représentés par des Canadiens-français les députés de notre langue sont déjà à l'oeuvre.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur faisant lier plus ample connaissance avec ceux d'entre nos compatriotes qui s'occupent activement de la chose publique. Nous publions aujourd'hui la biographie de M. Wilfrid Gariépy, un des esprits dirigeants de la politique libérale. M. Wilfrid Gariépy est né à Montréal le 14 mars 1877. Il est le fils aîné de M. J. H. Gariépy ex-marchand bien connu à Edmonton. M. Wilfrid Gariépy fit ses études légales aux universités Laval et McGill et fut admis à la pratique du Droit au mois de janvier 1903. D'abord M. Gariépy fit partie de la société légale Taylor, Boyle et Gariépy en 1903. M. Taylor est maintenant juge de la Cour du District, et M. Boyle est ministre de l'Education pour la province d'Alberta.



M. Wilfrid Gariépy

En 1907, M. Gariépy fonda la société légale Gariépy et Landry. Il fut échevin d'Edmonton de 1907 à 1910 et commissaire d'école depuis 1904. En 1904 M. Gariépy fut nommé président de l'Union des Municipalités d'Alberta. En 1907 la Société St-Jean-Baptiste l'élisait comme son président. En 1910, M. Gariépy devint Grand Chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb. M. Gariépy est maintenant à la tête de la société légale Gariépy, Giroux et Dunlop avocats et notaires. L'an dernier M. Gariépy était élu président du Club Libéral d'Edmonton.

Bien que jeune encore, M. Wilfrid Gariépy fut mêlé à la vie nationale et politique. Grâce à son énergie et à son talent il a su acquérir une position enviable dans cette province. Nul doute qu'un avenir brillant s'ouvre devant lui et son passé est un gage que dans l'avenir il occupera une position qui fera honneur à ses compatriotes.

ST-PIERRE-VILLENEUVE

Une équipe d'ouvriers est à l'oeuvre pour finir la station intérieurement, le plâtrage n'ayant pu être effectué plus tôt à cause des fortes gelées. Dans quelques jours notre gare si coquette sera terminée.

—Le magasin de M. Lecocq est aussi presqu'entièrement achevé On est en train de le peindre et on peut déjà constater que c'est là une nouvelle bâtisse digne de notre belle paroisse. M. Lecocq espère ouvrir son magasin avant la fin de ce mois.

MM. Hector Landry, Lucien Dubuc, d'Edmonton, et Louis Perron de St-Albert, étaient dimanche, de passage parmi nous.

—M. et Mme Eugène Polet, se sont embarqués samedi dernier à Anvers, Belgique, sur le steamer "Finland" de la Red Star Line. Ils ont pendant leur séjour de 7 mois visité les plus belles parties de l'Europe. Ils seront de retour parmi nous vers la fin du mois.

ELM PARK

Le jour de Pâques, grand'messe en musique à 10.30, avec accompagnement de la fanfare de la paroisse. Ce sera la première fois que cette fanfare jouera dans une église. Nous ne doutons nullement du succès qu'elle remportera. Je ne sais vraiment pas quel nom donner à cette messe, ce que je puis vous dire, c'est qu'elle est l'oeuvre du R. Père Gaborit, curé de la paroisse St-Edmond, d'Elm Park.

—Les portes de la salle où se tiendra notre vente de charité des 24 et 25 mars, s'ouvriront à une heure de l'après-midi et resteront ouvertes jusqu'à 11 heures du soir. Nous espérons que vous viendrez nombreux visiter cette salle. Les attractions de toutes sortes ne manqueront pas et les dévouées organisatrices de la fête vous accueilleront avec plaisir. Pour venir à Elm Park, vous avez un train qui part d'Edmonton à 12.12 hrs et pour rentrer à Edmonton vous en avez au moins deux. La râfle du cheval aura lieu le 25 au soir pour clôturer la vente de charité.

—Cette semaine nous avons vu avec plaisir s'installer dans notre place deux nouvelles familles catholiques.

M. N. Delisle, de St-Albert, annonce au public qu'il a à vendre une cinquantaine de bêtes à cornes, dont plusieurs vaches avec veaux. S'adresser à lui directement.

ON DEMANDE un instituteur pour l'école de Big Fish Lake, District No 1494, doit avoir diplôme de deuxième ou de troisième classe et connaître le français; devra assumer ses fonctions le 1er mai. Donner références et faire connaître expérience et salaire demandé en écrivant à Wm. C. Smith, Sec.-Trés., Lafond, Alta. 20—3